

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 7 Mars 2014 - 5 Jourmada el oula 1435 - N° 533 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news
ANP

GAÏD SALAH : Construire une armée capable de s'acquitter de ses missions constitutionnelles

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a mis en avant hier l'importance de construire une armée capable de s'acquitter des missions constitutionnelles qui lui sont confiées.

Page 24



PRÉSIDENTIELLE
2014

Sellal met en garde «ceux qui appellent à la fitna» contre toute atteinte à la stabilité du pays

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a mis en garde, hier à Tipasa, «ceux qui appellent à la fitna et les aventuriers» contre toute atteinte à la stabilité du pays à la veille de l'élection présidentielle du 17 avril. «L'Algérie s'est engagée sur la voie du développement, du progrès, de la paix et de la sécurité dans un contexte géostratégique extrêmement tendu et ce sera difficile de poursuivre notre marche si nous ne pourrons pas préserver la stabilité que tentent de compromettre les partisans de la fitna et les aventuriers», a souligné M. Sellal lors d'une rencontre avec les élus locaux et les représentants de la société civile de la wilaya de Tipasa. La «démocratie ne peut mener à la fitna tout comme le passé ne saurait ressurgir», a conclu le Premier ministre.

Page 3



SELLAL CLÔTURE LE CYCLE DES VISITES
À TRAVERS LES 48 WILAYAS
«Marathon Man»

LE PRÉSIDENT DE LA CNSL,
BRAHMI LACHEMI
**«Aucun cas de dépassement
lié à la collecte des signatures
n'a été notifié à la CNSL»**

TEBBOUNE L'A ANNONcé HIER
**Une nouvelle
politique
de l'habitat mise
en place en 2014**

ETAT CIVIL : LE DÉCRET
EXECUTIF PUBLIÉ AU JOURNAL
OFFICIEL N°11
**Le nombre
de documents
réduit de 29 à 14**

Page 4

Page 4

Page 4

SCIENCE et VIE

ANTIBIOTIQUES
Sont-ils
vraiment
efficaces ?

Pages 12-13

HISTOIRE GUELMA :

LA VILLE MARTYRE,
LES HÉCATOMBES
DE MAI ET JUIN 1945

Toute
la jeunesse
décimée,
l'horreur
à Héliopolis

FOOTBALL
MONDIAL 2014 (PRÉPARATION)
ALGÉRIE - SLOVÉNIE (2-0)
**Test
réussi pour
les Algériens**

Page 21

JUSTICE

ALGER
**Karim 15 ans,
violé puis
assassiné**
20 ans de prison
ferme pour le criminel

Page 8

Météo► **Régions Nord : 17° à Alger**

Temps passagèrement nuageux, notamment vers les régions de l'Est avec localement quelques averses de pluie.

Les vents seront en général faibles à modérés (20/40 km/h) notamment vers les régions du littoral Est.

La mer sera peu agitée à agitée vers le littoral Est.

► **Régions Sud : 24° à Tamanrasset**

Temps généralement ensoleillé.

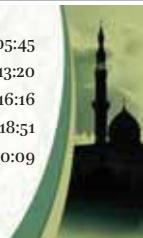
Les vents seront modérés.

| | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger | 17° | 07° |
| Oran | 20° | 06° |
| Annaba | 17° | 07° |
| Béjaïa | 19° | 08° |
| Tamanrasset | 24° | 05° |

Horaires des prières

Vendredi 4 Jourada el oula 1435

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 05:45 |
| Dohr | 13:20 |
| Asr | 16:16 |
| Maghreb | 18:51 |
| Isha | 20:09 |



DEMAIN À BOUMERDÈS
L'ANR célèbre
le 8 mars

Dans le cadre des préparatifs de la prochaine élection présidentielle et à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le secrétaire général de l'Alliance nationale république (ANR), Belkacem Sahli, présidera demain samedi à 10h30, à la salle des conférences de l'hôtel Soummam, à Boumerdès, la Conférence nationale de la femme.



CE SOIR À LA SALLE
IBN KHALDOUN
Concert de
Djmaoui Africa

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 18h, à la salle Ibn Khaldoùn, un concert qui sera animé par le groupe Djmaoui Africa.



DEMAIN À L'HÔTEL SAFIR
Le MPA célèbre la Journée internationale de la femme

Le parti du Mouvement populaire national (MPA), célébrera demain samedi à partir de 14h à l'hôtel Safir, la Journée internationale de la femme.



FFS
Conseil national
aujourd'hui au siège du parti

Le parti du Front des forces socialistes (FFS), tiendra son conseil national, aujourd'hui au siège du parti à Alger, a annoncé depuis la wilaya de Constantine le SG du parti M. Ahmed Bettatache.

No comment



► **DU 12 AU 15 MARS À OUARGLA**
Rencontre
scientifique
des spécialistes
de la surdité

L'Association algérienne d'ORL organisera du 12 au 15 mars au centre régional spécialisé dans l'implant cochléaire de Ouargla, une rencontre scientifique à laquelle vont assister de nombreux spécialistes de la surdité. Huit opérations d'implantation cochléaire seront effectuées au profit de 8 enfants durant ce regroupement scientifique qui se veut une opportunité d'échange d'expériences entre les professionnels de cette discipline médicale qu'est l'ORL.

► **JUSQU'AU 10 MARS À ORAN**
13^e Salon Batimatec

La 13^e édition du Salon international du logement, de l'immobilier et des matériaux de construction, des travaux publics et des véhiculés industriels organisée sur le thème «Moderniser l'acte de bâtir» se tiendra jusqu'au 10 mars au Palais des expositions d'Oran.

DEMAIN AU PARC
DE BEN AKNOUN
3^e foulée des
Gazelles

Chaque année, depuis trois ans et à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, l'agence Sport Events organise une traditionnelle course réservée exclusivement aux femmes. Pour soutenir une grande cause, celle de la santé féminine et de lutte contre le cancer du sein.



L'édition de cette année se tiendra au village africain du parc zoologique de Ben Aknoun. Plus de 1000 participantes sont attendues pour une course de trois kilomètre en allure libre.

Les inscriptions et le retrait de dossier se feront le jour-même, au niveau du secrétariat qui sera installé près du lieu de départ (Village africain - entrée côté de Ben Aknoun) de 8h30 jusqu'à 9h30. Le départ sera prévu à 10h.

Hocine Necib
le 11 mars à Tindouf

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, effectuera mardi 11 mars, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tindouf.



DEMAIN À L'AURASSI
Le ministère de la Solidarité nationale fête la Journée de la femme

Sous le haut patronage du président de la République, le ministère de la Solidarité nationale célèbre demain 8 mars à 8h30 à l'hôtel El Aurassi la Journée internationale de la femme.

DEMAIN À ALGER
L'Union nationale des handicapés rend hommage aux femmes

A l'initiative d'artistes et d'intellectuels et à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme, l'Union nationale des handicapés algériens organise demain samedi 8 mars à la salle des fêtes de Bir Mourad Raïs, à proximité du tribunal de Saïd Hamdine, une cérémonie pour marquer l'événement.

JUSQU'AU 20 MARS À ALGER
Salon du livre pour enfants

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 20 mars au Centre culturel Mustapha Kabeb (Rue Didouche Mourad, Alger), un salon du livre pour enfants.

JUSQU'AU 10 MARS
El Bahia accueille le 12^e Jouvencal

Le 12^e Jouvencal, Salon international de la forme et de la beauté qui a débuté hier se tiendra jusqu'au 10 mars 2014 au Centre de conventions d'Oran. Il réunit une quarantaine d'exposants nationaux et étrangers présentant les produits et services de 90 firmes de 17 pays.

LES 15 ET 16 MARS À RIAD EL FETH
8^e Salon de l'emploi et de la formation

Le Office Riad El Feth, abritera les 15 et 16 mars 2014, le 8^e Salon de l'emploi et de la formation et de l'entrepreneuriat «Carrefour emploi».

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M.ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

SELLAL CLÔTURE LE CYCLE DES VISITES À TRAVERS LE PAYS (48 WILAYAS) :

«Marathon Man»

Et voilà! La boucle est bouclée. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, tel un marathonien au long cours, vient de boucler dans la wilaya de Tipasa un périple national qui l'aura mené pratiquement dans toutes les wilayas du pays. Il a ainsi, avec beaucoup de conviction, effectué des visites de travail dans toutes les wilayas, 48 pour donner le chiffre exact, dans le cadre du suivi du programme social et économique du président Bouteflika.



- Un programme complémentaire de près de 31 milliards de dinars pour la wilaya de Tipasa
- M. Sellal inspecte un chantier de réalisation de 660 logements publics locatifs à Tipasa
- M. Sellal visite une ferme spécialisée dans l'élevage de

- vaches laitières à Sidi Rached
- M. Sellal procède à la mise en service du pôle universitaire de Koléa
- M. Sellal assiste à la présentation d'un plan d'occupation du sol pour l'extension de la ville de Koléa

Boualem Branki

Une à une, il a inspecté et inauguré dans les 48 wilayas des projets de développement local, des projets sociaux, des projets pour des lendemains meilleurs de populations parfois démunies de l'essentiel. Dans la foulée, il a donné de la mesure et le «tempo» au rythme des réalisations socio-économiques, au développement local et, surtout, rassuré les populations de la volonté de l'Etat de rester là, à leurs côtés, d'être à leur écoute et de donner suite à leurs doléances.

Le Premier ministre vient en réalité de terminer un long cycle, certes fatigant, harassant, mais combien enrichissant pour l'homme, qui aura cotoyé sans nul autre responsable, pratiquement les Algériens, simples citoyens ou cadres, étudiants mais également chômeurs, au cours de ces sorties sur le terrain du développement local. Tipasa aura été

ainsi le point de chute d'un effort particulier, jamais effectué par un chef de gouvernement algérien, et dans le monde d'ailleurs, qui l'aura mené pratiquement par monts et par vaux dans toutes les contrées du pays afin de mesurer ce qui a été fait pour améliorer les conditions sociales des Algériens, et corriger ce qui doit être corrigé pour que le développement et la croissance économique soient équilibrés, à la mesure de l'énorme investissement humain mis dans la balance pour que le programme quinquennal de développement du Président soit exécuté de la meilleure des manières et dans les délais impartis. Car, à travers une enveloppe financière de 286 milliards de dollars, il s'agissait de donner des résultats tangibles et palpables aux projets de développement social et économique contenus dans ce programme.

Les visites de travail du Premier ministre sur le terrain, ou dans les 48 wilayas, sont ainsi comme une sorte d'analyse, d'examen et de suivi au plus haut niveau de l'Etat des projets de développement contenus dans le programme du président, et qu'il s'agit de concrétiser. C'est en quelque sorte un défi jamais réalisé jusque là: faire le point de situation des grands projets structurels (habitat, routes, AEP, grande hydraulique, agriculture, transports,...) que s'est donné M. Sellal et qu'il vient de réaliser, d'achever. Une gageure également que de tenir, à chaque fin de visite, une réunion-débat avec la société civile ou les représentants des populations locales, de chaque wilaya, et de discuter des problèmes vraiment particuliers de chaque région d'Algérie. Et de trouver les réponses justes, les bonnes solutions, sinon de prendre en charge les doléances et les attentes de citoyens.

La fin de ce cycle de visites de travail sur le terrain de M. Sellal coïncide par ailleurs avec la fin d'un mandat présidentiel riche en réalisations socio-économiques. Le suivant le sera tout autant.

M.Sellal annonce un élargissement de la période des contrats d'amodiation des terres inexploitées du domaine public forestier

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, en visite de travail jeudi à Tipasa, a annoncé la promulgation prochaine d'un décret portant sur l'élargissement de la période des contrats d'amodiation des terres inexploitées relevant du domaine public forestier.

«Un décret relatif à l'élargissement de la durée d'exploitation des terres du do-

maine public forestier, de trois (3) à cinq (5) années, sera prochainement promulgué», a indiqué M. Sellal en marge de sa visite à une ferme d'élevage de vaches laitières dans la commune de Sidi Rached. La loi actuelle fixe le délai d'exploitation de ces terres à une année seulement, est-il signalé. M. Sellal a, en outre, souligné la nécessité de faciliter les pro-

cédures administratives inhérentes à la délivrance des actes de concession agricole. Il a, par ailleurs, exprimé son admiration devant le niveau d'investissement atteint par cette exploitation, incitant son gérant à y introduire davantage de techniques modernes et à relever le nombre de ses vaches, aux fins d'augmenter sa production. Par la suite, le Premier ministre a vi-

sit une exposition de produits agricoles locaux, où il a entendu un exposé sur le projet de construction d'un hôtel touristique environnemental de 48 lits, sur les hauteurs de Sidi Rached. Il a insisté, à cet égard, sur la nécessaire préservation de l'environnement, en évitant d'abattre des arbres, lors du lancement des travaux de cet établissement touristique.

PRÉSIDENTIELLE 2014:

Sellal met en garde «ceux qui appellent à la fitna» contre toute atteinte à la stabilité du pays...

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a mis en garde, hier à Tipasa, «ceux qui appellent à la fitna et les aventuriers» contre toute atteinte à la stabilité du pays à la veille de l'élection présidentielle du 17 avril. «L'Algérie s'est engagée sur la voie du développement, du progrès, de la paix et de la sécurité dans un contexte géostratégique extrêmement tendu et ce sera difficile de poursuivre notre marche si nous ne pourrons pas préserver la stabilité que tentent de compromettre les partisans de la fitna et les aventuriers», a souligné M. Sellal lors d'une rencontre avec les élus locaux et les représentants de la société civile de la wilaya de Tipasa.

«Notre pays recèle d'importantes potentialités à même de favoriser son développement. Nous ne devons, en aucun cas, laisser passer cette occasion (la Présidentielle) qui doit être mise à profit pour améliorer la situation aux plans politique et économique», a poursuivi M. Sellal. La «démocratie ne peut mener à la fitna tout comme le passé ne saurait ressurgir», a conclu le Premier ministre.

... et appelle les Algériens à participer «massivement» à la présidentielle 2014

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a appelé hier à Tipasa les citoyens algériens à participer «massivement» à l'élection présidentielle du 17 avril 2014. «J'appelle tous les citoyens algériens à participer massivement à la prochaine élection présidentielle pour exprimer librement leur volonté et leur choix en consécration de l'Etat de droit», a indiqué M. Sellal lors d'une rencontre avec les élus locaux et la société civile en marge de sa visite de travail dans la wilaya. «Nous sommes condamnés à réussir ce rendez-vous électoral, car nous avons tous les moyens d'y arriver, de même le peuple est tout à fait conscient des enjeux», a-t-il affirmé, soulignant que «notre mission est d'édifier un Etat fort et stable capable de construire une économie concurrentielle». M. Sellal a déclaré que l'Etat a pris «toutes les dispositions visant à garantir l'organisation d'une présidentielle dans la transparence». Il a rappelé que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est engagé à ce que le scrutin du 17 avril prochain se déroule dans la «transparence» et a instruit tous les responsables à tous les niveaux à veiller à l'application stricte de la loi. Le Premier ministre a exhorté, à cette occasion, «ceux qui appellent à la fitna et les aventuriers à faire primer l'intérêt du pays sur toute autre considération», affirmant que «tous ceux qui usurpent la démocratie devront répondre de leurs actes». «Nous avons appris à vivre dans la paix et nous allons lutter pour la conserver. Il n'est pas question de revenir en arrière, car nous allons nous mobiliser pour conserver la paix, la stabilité à travers l'accomplissement de notre devoir électoral dans l'intérêt suprême de l'Algérie ni plus ni moins», a-t-il dit.

APS

TEBBOUNE L'A ANNONCÉ HIER Une nouvelle politique de l'habitat mise en place en 2014

Une nouvelle politique de l'habitat, «plus souple que celle en vigueur», sera introduite au cours de l'année 2014, a annoncé hier à Tipasa le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. «C'est une nouvelle vision qui a pour but d'associer obligatoirement le secteur privé dans les projets de construction urbanistique de l'Etat», a indiqué M. Tebboune à l'APS en marge de la visite de travail du Premier ministre, Abdelmalek Sellal dans la wilaya. «Il n'est plus question pour l'Etat d'intervenir tout seul dans le domaine de l'urbanisme», a-t-il dit, indiquant que beaucoup de changements seront introduits dans le secteur en 2014.

Il s'agit notamment d'assouplir les documents relatifs aux projets de construction comme le permis de construire et le permis de lotir, a-t-il précisé.

S'agissant du retard enregistré dans la réception des convocations de la part des souscripteurs au programme de Logement promotionnel public (LPP), Le ministre de l'Habitat a indiqué que la porte demeure toujours ouverte pour ceux qui n'ont pas encore reçu cette convocation.

«Ces souscripteurs peuvent se présenter à la direction générale de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) pour retirer leur ordre de versement, a-t-il dit, tout en assurant qu'avant le 15 mars prochain «tout le monde recevra sa convocation».

Les retards enregistrés dans l'envoi des convocations sont dus à un problème de transmission de ces documents, a-t-il Pour lui, tant que le souscripteur LPP ne reçoit pas un document officiel de rejet de sa demande, il demeure un potentiel acquéreur de ce type de logements.

TIGUENTOURINE Des assureurs internationaux ont envoyé leurs experts sur le site pour évaluer les pertes

Des assureurs internationaux ont dépêché leurs experts sur le site gazier de Tiguentourine pour évaluer les pertes subies par Sonatrach et ses deux partenaires BP et Statoil dans le complexe qui a été théâtre en janvier 2013 d'un attentat terroriste, a-t-on appris auprès d'un responsable de la compagnie Cash-Assurances.

«Une chose est sûre, il y a des experts qui sont venus en Algérie et qui ont été désignés par les assureurs internationaux des groupes concernés, a indiqué à l'APS Hadouche Adlane, directeur Action commerciale auprès de Cash-assurance, compagnie des assurances des hydrocarbures. Selon la même source, le groupe d'experts a établi ses constats sur le terrain, en vue d'élaborer un rapport d'évaluation des pertes subies par Sonatrach et ses deux partenaires. Jusqu'ici le complexe qui s'est arrêté pour plusieurs mois ne produit pas à plein régime. L'un de ses trois trains est toujours en phase de réparation. M. Hadouche a fait savoir que plusieurs réassureurs internationaux vont intervenir dans l'opération d'indemnisation de Sonatrach et de ses associés, en indiquant que chacun d'eux assure une partie des risques du complexe en vertu des politiques master souscrites par ces groupes énergétiques pour l'ensemble de leurs actifs à travers le monde. M. Hadouche s'exprimait lors d'une conférence sur le management des risques par la Cash, organisée en marge de la 4^e édition du Salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers de Hassi Messaoud. Interrogé, par ailleurs, sur la part que doit assumer la CCR (la compagnie centrale de réassurance) dans cette indemnisation, la même source a affirmé que la réglementation en vigueur permet à ce réassureur public de rétrocéder jusqu'à 50% de ses risques à des réassureurs internationaux. Mais la réassurance des risques importants comme celui de Tiguentourine ou des grandes installations industrielles n'obéit pas à ce schéma classique de la couverture assurance, a précisé toutefois ce responsable.

Pour ces actifs stratégiques, l'Algérie a été plus prudente en décidant la rétrocession à l'international de la majorité des sinistres potentiels.

En général, la réassurance à l'international de ces actifs couvre même le risque arrêt de production. Le complexe de Tiguentourine (Illizi) assure à lui seul près de 18% des exportations algériennes de gaz.

PRÉSIDENTIELLE 2014

«Aucun cas de dépassement lié à la collecte des signatures n'a été notifié à la CNSEL»



Le président de la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril (CNSEL), Brahmi Lachemi a affirmé, mercredi à Alger, que la commission «n'a été saisie d'aucun cas de dépassement», lié à la collecte des signatures pour la constitution du dossier de candidature à la prochaine présidentielle.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'étude organisée par la CNSEL, M. Brahmi qui répondait à une question sur d'éventuels dépassements lors de la collecte de signatures a répondu: «Concernant les signatures, nous n'avons, jusqu'à présent, été saisie d'aucun cas de dépassement de ce genre.

Officiellement, la CNSEL n'a été saisie par aucune partie au sujet de la collecte des signatures» «Tout can-

didat ou parti participant à la présidentielle est en droit de saisir la commission», a-t-il souligné ajoutant que «les magistrats examineront ces requêtes et prendront les décisions adéquates».

«Si les cas de dépassements sont avérés, le parquet compétent sera à son tour saisi et décidera des suites à donner», a poursuivi M. Brahmi.

«Les voies de saisine de la CNSEL qui jouit, elle-même, du droit d'auto-sai-

sine sont fixés par la loi», a-t-il précisé, soulignant que «la personne ou la partie désirant saisir la commission doit le faire par écrit et il appartient à la CNSEL de mener des enquêtes et de prendre les mesures qui s'imposent».

«La commission a déjà entamé son travail élargi à travers tout le territoire national au niveau de ses 69 sous-commissions locales», a poursuivi M. Brahmi précisant que «des sous-commissions chargées de cette

opération à l'étranger seront bientôt installées après que le départ des magistrats membres de ces sous-commissions qui se sont dirigés, mercredi matin, vers de Paris, Marseille (France), Tunis et Washington (Etats-unis). «La CNSEL travaille en coordination avec la Commission nationale indépendante de surveillance des élections (CNISEL), composée de représentants de candidats et des partis participant à cette élection», a-t-il souligné.

La CNSEL prendra les décisions idoines en cas d'infraction lors de la campagne électorale

Le président de la CNSEL a indiqué que la commission prendra des décisions idoines en cas d'infraction lors de la campagne électorale.

Dans une allocution lors des travaux d'une journée d'étude sur «la supervision de la prochaine élection présidentielle», M. Brahmi a précisé que «la loi organique relative aux élections fixe les normes de la campagne électorale tout en cernant les infractions pouvant être commises lors de celle-ci et contre lesquelles la commission prendra des décisions idoines».

La commission traitera les cas dont elle sera saisie à la lumière de son expérience en la matière tout en s'adaptant suivant la nature de l'échéance présidentielle et ce qu'elle exige en termes de couverture globale et totale en moyens matériels et humains, a ajouté le responsable. «Il importe de prendre conscience du poids de la responsabilité nationale qui incombe aux magistrats de la CNSEL qui doivent l'assumer en toute neutralité et probité pour garantir la régularité, la transparence et la crédibilité de

cette élection dans le cadre des prérogatives qui leur sont conférées par la loi», a souligné M. Brahmi.

La prochaine élection présidentielle «consacrera l'Etat de droit et de justice», a-t-il ajouté. M. Brahmi a, à cette occasion, rappelé aux membres de la commission la nécessité d'observer les règles de conduite contenues dans le guide pratique de la commission, notamment «le devoir de réserve, la neutralité, la probité et la fidélité aux principes de la justice» qui sont, a-t-il dit, «le fondement de l'éthique du magistrat».

TISSEMSILT

Révision exceptionnelle du fichier électoral : 6 635 nouveaux électeurs inscrits dans l'Ouarsenis

ABED MEGHIT

La révision exceptionnelle des listes électorales dans la wilaya de Tissemsilt a donné lieu à un nombre de 180 371 électeurs. Si les radiés ont été de l'ordre de 1 182 personnes, les nouveaux inscrits ont été de 6 635. Par rapport à la dernière révision ordinaire opérée en 2013 où 174 818 électeurs ont été enregistrés, l'augmentation est certaine. Notons que l'opération qui s'est déroulée dans de bonnes conditions a été marquée par un engouement certain des citoyens, et notamment les jeunes, comme l'indique le

nombre important des nouveaux inscrits. Cette dernière terminée, les mêmes services s'attellent au recensement du matériel nécessaire pour le scrutin.

La commission de préparation des élections, présidée par le wali, où tous les secteurs concernés par l'opération sont représentés, a instruit les APC de réparer ou d'acquérir le matériel nécessaire pour que les électeurs effectuent leur devoir dans de bonnes conditions. Même les lieux propices pour la campagne électorale ont été déterminés. Ces lieux différents entre salles, stades et places publiques ont été aménagés pour offrir le cadre fonctionnel nécessaire pour les candidats ou leurs représentants.

LE DÉCRET EXÉCUTIF A ÉTÉ PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL N°11 Le nombre de documents réduit de 29 à 14

La nouvelle liste des pièces administratives délivrées par les services de l'état civil des communes et des services consulaires, promulguée par décret exécutif n°10-211 du 7 Chaoual 1431 correspondant au 16 septembre 2010, il n'en reste en effet que trois. De quatre, les documents en rapport au décès ont été réduits à deux. De même que les cinq imprimés relatifs à l'enregistrement des actes de naissance ont été réduits en deux documents (12 S et le 12). Les caractéristiques techniques de ces documents sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'intérieur, précise la même source. L'allégement du nombre des imprimés d'état civil figure parmi les mesures décidées par les pouvoirs publics pour lutter contre les lourdes bureaucratiques dans les administrations publiques, qui ont été annoncées par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales Tayeb Belaïz à l'Assemblée populaire nationale (APN) le 14 janvier dernier.

Parmi ces mesures prises dans le cadre global de l'amélioration du service public, il ya lieu de citer la mise en place du registre national d'état civil numérisé, qui permet dorénavant aux Algériens de retirer un acte de naissance "archives" (n°12) dans la commune de son choix à travers le territoire national.

Ce registre numérisé est opérationnel depuis le 15 février dernier. La lutte contre la bureaucratie a par ailleurs conduit à l'amendement de la loi relative aux titres et documents de voyage pour simplifier les procédures administratives d'obtention du passeport, qui sera généralisé en 2015, dont la validité a été ainsi portée de cinq à dix ans. «Beaucoup de choses ont été réalisées pour alléger la liste des documents administratifs demandés aux citoyens pour l'obtention de certaines pièces administratives», a indiqué samedi dernier à la Radio nationale le ministre auprès du Premier ministre chargé de la Réforme du service public, Mohamed Ghazi.

25th SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME À GENÈVE

M. Lamamra réaffirme l'engagement de l'Algérie à construire une société «plus juste» et un monde «plus solidaire»

• M. Lamamra s'entretient à Rome avec le Premier ministre libyen et plusieurs de ses homologues

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a affirmé mercredi à Genève devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU l'engagement de l'Algérie à construire une société «plus juste» et à contribuer à l'édification d'un monde «plus solidaire et plus équitable».

L'Algérie «est mue par une forte volonté de poursuivre l'édification d'une société plus juste, plus fraternelle et plus solidaire», tout en s'impliquant dans la quête «collective» d'un monde «plus solidaire et plus équitable», a indiqué M. Lamamra dans une allocution prononcée lors de la troisième journée de la 25th session du Conseil des droits de l'homme.

L'élection présidentielle du 17 avril 2014 «sera l'occasion d'un engagement renouvelé pour l'approfondissement des acquis consacrés par la Constitution, du processus démocratique, de l'Etat de droit, de la justice sociale, du vivre ensemble dans une citoyenneté participative effective», a-t-il souligné lors de la rencontre de haut niveau du Conseil.

«La politique ambitieuse de développement socioéconomique menée avec persévérance sous l'autorité du président Abdelaziz Bouteflika a permis à l'Algérie d'atteindre la plupart des Objectifs du Millénaire avant 2015», a-t-il précisé, soulignant que «ces avancées commandent la consolidation des droits fondamentaux et du développement durable pour davantage de progrès, tout en veillant à la préservation des dynamiques sociales dans un esprit de justice et d'équité».

«Des tensions et des troubles à l'ordre public trouvent leur origine dans des différends d'ordre local, ou dans l'impatience de segments de la jeunesse face aux contraintes du marché de l'emploi, ainsi que des dysfonctionnements limités de certains services publics face à l'ampleur de la demande de prestations», a estimé M. Lamamra.

Le gouvernement algérien, «qui développe la pédagogie du dialogue et de la concertation, fait la démonstration, ainsi que l'atteste sa persévérance dans la gestion des tensions sociales, de sa foi dans la capacité de la société algérienne à se prendre en charge et à maîtriser sa trajectoire», a rappelé le chef de la diplomatie algérienne, ajoutant que «les solutions multidimensionnelles qui sont apportées à ces situations comportent tout naturellement des mesures d'ordre judiciaire, y compris à l'encontre d'éléments des forces de l'ordre auteurs de dépassements».

Il a cité quelques réalisations de l'Algérie notamment en matière de promotion des droits de la femme, soulignant que la délégitimation algérienne envisage de présenter



un projet de résolution sur la promotion de la femme lors de la session de juin 2014. «La célébration du 25th anniversaire de la Convention sur les droits de l'enfant, coïncide avec les dispositions récemment introduites dans le Code pénal pour durcir les peines d'auteurs d'enlèvement et de violences sexuelles contre les enfants», a-t-il rappelé, tout en sollicitant «l'appui du Conseil pour le projet de résolution que présentera la délégation algérienne».

M. Lamamra a également informé le Conseil des mesures prises pour les dispositions introduites dans le Code pénal pour criminaliser la discrimination raciale ainsi que la haine raciale et religieuse, sans oublier celles relatives à la traite des personnes, un phénomène insignifiant dans notre pays». «L'Algérie, membre du Groupe de soutien de la Commission internationale contre la peine de mort, continuera d'observer le moratoire sur la peine de mort», a-t-il affirmé. Par ailleurs, il a dit que l'Algérie voudrait contribuer à l'édition «d'un monde plus solidaire et plus équitable, fondé sur un partenariat multilatéral et renoué», soulignant que «notre monde interdépendant requiert davantage de concertation et de coopération pour faire face aux incertitudes générées par les bouleversements géopolitiques, les changements climatiques, et les conséquences de la crise économique et financière dans le monde». «En tant que pôle de stabilité et de coopération et partisan résolu du multilateralisme, l'Algérie apporte sa contribution à la lutte contre la pauvreté et pour la promotion du développement», a-t-il ajouté. «L'Algérie œuvre en concertation avec ses voisins membres de l'UMA et avec ceux du Sahel, comme partie à la solution des problèmes multidimensionnels nés des processus de transition en cours qui impactent la sécurité régionale et internationale», a souligné M. Lamamra. «Elle se veut un soutien des dynamiques positives se développant dans son voisinage», a-t-il dit.

«L'Algérie se réjouit de l'adoption de la nouvelle Constitution tunisienne et des progrès enregistrés dans la stabilisation du Mali, tout en continuant d'apporter son appui multiforme à ce pays frère», a-t-il assuré. «Les consultations exploratoires avec les groupes du Nord, récemment tenues à Alger, illustrent notre volonté partagée de favoriser un aboutissement heureux du dialogue national inter-malien», a

rappelé M. Lamamra. «L'implication des Nations unies dans le règlement des crises est souhaitée, dès lors qu'elle s'appuie sur des solutions aptes à réparer les dommages déjà causés par les conflits, sans en créer de nouveaux», a-t-il estimé.

Le chef de la diplomatie algérienne a appelé «la Communauté internationale à apporter rapidement son aide à la République centrafricaine», saluant l'adoption à l'unanimité de la résolution 2139 du Conseil de sécurité pour l'acheminement de l'aide humanitaire à la population civile syrienne. M. Lamamra a exprimé le souhait que cela constituerait «un prétexte à des progrès politiques significatifs dans les pourparlers de Genève, menés sous l'égide de l'envoyé spécial conjoint, Lakhdar Brahimi».

«L'Algérie encourage les efforts en cours visant un règlement définitif de la question palestinienne sur la base des résolutions des Nations unies, la solution devant satisfaire les droits nationaux inaliénables du peuple palestinien avec la création d'un Etat indépendant ayant Al-Qods comme capitale», a-t-il affirmé, exhortant le Conseil à assurer le suivi des recommandations de la Commission d'enquête sur les violations graves des droits de l'homme qu'elle a constatées».

Il a également évoqué la question du Sahara occidental dont le peuple «n'a pas été mis en mesure, depuis près de 40 ans, d'exercer son droit à l'autodétermination, en application des résolutions pertinentes des Nations unies».

L'Algérie encourage «le Conseil à suivre de près la mise en œuvre des recommandations du SG/ONU en matière de protection des droits de l'homme au Sahara occidental et la Haute Commissaire à s'investir dans cette voie», a-t-il dit.

Elle «encourage le Conseil à présenter l'étude finale sur la prise d'otages dans le contexte des droits de l'homme, à la lumière des mutations du terrorisme qui, dans notre région, se manifestent par des interconnections avérées avec les réseaux du trafic de drogue et du crime organisé, ainsi que par une recrudescence de la prise d'otages», a-t-il indiqué.

Dans cette perspective, M. Lamamra a appelé à la mise en œuvre du Mémorandum d'Algérie sur les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre rançon.

LIBERTÉ DE LA PRESSE Le professionnalisme de nos journalistes n'a rien à envier à celui de ceux classés avant nous

Ramtane Lamamra a affirmé par ailleurs que le professionnalisme des journalistes algériens n'a rien à envier à celui de ceux classés avant nous par Reporters sans frontières (RSF). «Je voudrais savoir ce qu'il y a de mieux dans la presse des pays classés avant l'Algérie en matière de liberté d'expression et de professionnalisme», a déclaré le ministre à l'APS. Le dernier classement de la liberté de la presse de l'organisation non gouvernementale RSF publié le 12 février dernier a placé l'Algérie à la 121st position. Pour M. Lamamra, «si l'on voit le paysage médiatique algérien et toutes les percées qui ont été réalisées, le professionnalisme des journalistes algériens n'a rien à envier à la qualité du professionnalisme des autres journalistes de par le monde».

«On se demande ce qu'il a bien pu y avoir comme valeur ajoutée chez les 120 autres pays pour que l'Algérie vienne en 121st position?», s'est-il interrogé.

RAPPORT US SUR LES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

«Nous sommes plus à même de juger notre situation» a affirmé M. Lamamra

L'Algérie est «à même» de juger sa situation relative aux droits de l'homme, a affirmé mercredi à Genève, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, en réaction au rapport annuel du département d'Etat américain sur les droits de l'homme dans le monde, rendu public jeudi dernier.

«Nous considérons que nous sommes plus à même de juger la situation des droits de l'homme dans notre pays que quiconque», a déclaré à l'APS le MAE, en marge de la 25th session du Conseil des droits de l'homme (CDH).

«Nous sommes plus à même que qui que d'avoir des points de repères, d'avoir également des mesures d'appréciation des évolutions de la situation des droits de l'homme de notre pays et, également, de mettre à nu nos propres imperfections et nos propres faiblesses dans un esprit constructif», a-t-il soutenu. Le ministre a, toutefois, estimé que «les exercices auxquels peuvent se livrer les organisations internationales spécialisées, les exercices des ONG et l'exercice que même traditionnellement le département d'Etat américain à ces questions constitue tout au plus des appoings à notre propre introspection». Cette introspection, explique-t-il, «se veut sérieuse, réaliste, sans complaisance, parce que la protection et la promotion des droits de l'homme chez nous, est une valeur de la nation algérienne».

«Ce n'est pas quelque chose que nous faisons parce que cela est à la mode. C'est quelque chose que nous faisons parce que c'est inhérent aux valeurs du peuple algérien, et cela fait partie intégrante des engagements du programme du président de la République, et partie intégrante des consensus de la société algérienne», a-t-il conclu.

Un rassemblement dispersé par la police à Alger

Des dizaines de personnes ont été dispersées hier par les forces de l'ordre à Alger, alors qu'elles tentaient d'organiser un sit-in de protestation contre la candidature du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour un quatrième mandat.

Al'appel d'un groupe d'activistes, qui se dénomme «Barakat» (ça suffit), des manifestants ont commencé à affluer par petits groupes aux abords de la faculté cen-

trale d'Alger dès 11h00. Une trentaine de manifestants ont été interpellés par les forces de police, a constaté un journaliste de l'APS sur place. Des membres du mouvement associatif, des journalistes et quelques citoyens ont pris part à ce mouvement de protestation, auquel se sont mêlés des badauds. La circulation routière a été sérieusement perturbée au moment où une course-poursuite s'était engagée entre les forces de l'ordre et les

manifestants. Les commerçants mitoyens à la place Maurice-Audin ont dû baisser rideau de peur de voir leurs magasins subir des dommages. Le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, qu'il fallait que les forces de l'ordre «fassent leur travail» pour disperser le rassemblement qui n'était pas «autorisé», précisant qu'une trentaine de personnes ont été interpellées. «Au-

cune violence n'a été exercée contre les personnes interpellées. Tous le monde a été libéré. Elles ont eu droit, avant d'être relâchées, à un examen médical et à l'utilisation du téléphone, dispositions prévues dans le code de procédure pénale», a-t-il ajouté lors d'une cérémonie organisée, à l'école de la police de Châteauneuf, à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

APS

TÉLÉPHONIE MOBILE

Ooredoo a investi plus de 485 millions de dollars en 2013

Les investissements de l'opérateur de téléphonie mobile (Ooredoo) en Algérie ont atteint 485,5 millions de dollars US en 2013, contre 226 millions de dollars US en 2012, selon un bilan rendu public hier par la filiale algérienne du groupe qatari.

Ce volume représente 19% des investissements globaux de la maison mère qatari Ooredoo, selon un communiqué de l'opérateur de téléphonie mobile.

Le bénéfice net de la filiale algérienne s'est chiffré à 201,4 millions de dollars US en 2013, contre 98,7 millions de dollars l'année précédente, soit une progression de plus que le double, selon la même source.

En 2013, les revenus de Ooredoo ont atteint 1,06 milliard de dollars, contre 955,4 millions de dollars en 2012, soit une augmentation de 15%. Le nombre d'abonnés de l'opérateur s'est établi au 4^e trimestre 2013 à 9,5 millions, en hausse de 200.000 abonnés par rapport au 3^e trimestre.

Elle détient 32% des parts de marché de la téléphonie mobile en Algérie, selon la même source.

Ooredoo est le premier investisseur dans le secteur des télécommunications en Algérie pour la quatrième année consécutive, selon le communiqué.

Ooredoo, détenu principalement par le qatari Qtel, avait obtenu une licence d'exploitation de la téléphonie mobile en Algérie en décembre 2003 suite à une offre de 421 millions de dollars mais ce n'est qu'en août 2004 qu'elle avait procédé au lancement commercial de sa marque.

BOURSE

Les bourses asiatiques terminent dans le vert

Les bourses asiatiques ont clôturé en hausse jeudi soutenues notamment par la hausse de l'euro et du dollar sur les marchés des changes.

A Tokyo, tous les indices de la place boursière ont terminé la journée avec une hausse allant de 1 à 2%, poussés par une progression nette du dollar américain et de la devise européenne face au yen alors que les craintes d'un conflit armé en Ukraine ont reflué.

À la fermeture de la place tokyoïte (6h00 GMT), le dollar valait 102,65 yens et l'euro près de 141 yens, n'ayant bien grimpé en cours de journée. La séance a été moyennement active, avec 2,25 milliards de titres échangés sur le premier marché.

En outre, certains investisseurs ont profité d'accumuler des actions dans les secteurs de l'immobilier et de la finance dans une perspective de spéulation en cas où la Banque centrale du Japon prendra des mesures monétaires la semaine prochaine, analysent des courtiers.

De son côté, la Bourse de Hong Kong a fini la séance en hausse de 0,55% jeudi, rebondissant après la déception de la veille liée à un objectif de croissance de la Chine pour 2014 similaire à celui de 2013.

Pour leur part, la place boursière de Shanghai a clôturé en hausse de 0,32% et celle de Shenzhen de 0,18% profitant d'un marché attentiste alors que la séance annuelle du Parlement chinois en cours à Pékin pourrait être l'occasion de préciser les politiques économiques du pays.

Le pétrole hésite après le rapport sur les stocks de brut US

Les prix du pétrole hésitaient hier en cours d'échanges européens, le Brent rebondissant légèrement après deux séances de forte baisse et le WTI étant toujours affecté par le rapport hebdomadaire sur les stocks pétroliers américains publié mercredi.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 107,95 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 19 cents par rapport à la clôture de mercredi. Dans les échanges

électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 16 cents à 101,29 dollars.

Le Brent a chuté d'un plus haut en deux mois atteint lundi (112,39 dollars), au moment où la crise en Ukraine menaçait de s'envenimer, à un plus bas en près d'un mois mercredi (107,55 dollars), en raison de l'apaisement de ces tensions.

De son côté, le WTI continuait de pâtrir de l'annonce la veille d'une hausse, pour la

septième semaine consécutive, des réserves de brut aux Etats-Unis. En effet, ces stocks ont progressé de 1,4 million de barils la semaine dernière, contre 1,1 million prévu par les analystes, selon les chiffres publiés mercredi par le département américain à l'énergie (DoE).

De plus, les réserves de produits distillés (dont le gazole et le fioul de chauffage) ont eux aussi augmenté, dénotant une moindre demande.

APS

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

184 milliards DA consacrés aux infrastructures portuaires entre 1999 et 2014

Près de 184 milliards de dinars (environ 2,3 milliards de dollars) ont été consacrés au développement des infrastructures portuaires durant la période allant de 1999 à 2014, a indiqué hier le directeur des infrastructures maritimes au ministère des Travaux publics Ferhat Djeha.



Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, M. Djeha a affirmé que le nombre des infrastructures portuaires, ports commerciaux et de pêche, a été multiplié par deux grâce aux investissements consacrés à ce secteur depuis 1999.

M. Djeha a précisé qu'au cours de la période 1999-2013, le secteur a vu notamment la réalisation de 16 nouveaux ports et abris de pêche, l'extension et l'aménagement de plus 25 infrastructures portuaires. Au nombre de 24 ports en 1962, l'objectif du ministère est d'atteindre 55 infrastructures maritimes de différentes vocations (commerce, pêche, plaisance) à l'horizon 2015, a encore af-

firme le même responsable. Il a indiqué que pour soutenir le développement économique que connaît le pays, des projets d'extension de plusieurs ports de commerce étaient en phase d'étude, citant ainsi les ports d'Oran, de Béjaïa, de Mostaganem, et de Djendjen (Jijel).

«Ces extensions visent notamment l'aménagement de parcs à conteneurs et à l'augmentation du linéaire de quais de réception» a-t-il encore précisé. «Pour pallier l'engorgement du port d'Alger, une réflexion est engagée pour la réalisation d'un nouveau port à l'ouest de Cherchell» a, par ailleurs, annoncé M. Djeha.

Une importante extension du port

de Ténès (Chlef) est lancée pour permettre à cette infrastructure la réception de grands navires porte-conteneurs de dernière génération ce qui lui permettra d'assumer le rôle de nouveau port centre, a-t-il encore souligné.

Concernant les ports pétroliers, le directeur des infrastructures maritimes a expliqué que l'Algérie comprenait actuellement deux infrastructures principales: le port de Béthioua (Oran) et le nouveau port à hydrocarbures de Skikda.

Il a affirmé à propos de l'ancien port pétrolier de Béjaïa qu'une étude était en cours en vue de le déplacer vers un autre site.

ALGÉRIE - ESPAGNE

Le renforcement de la coopération touristique au centre d'une réunion de la commission mixte

Le renforcement de la coopération touristique et l'appui de la formation entre l'Algérie et l'Espagne ont été, mercredi à Alger, au centre d'une réunion de la commission mixte spécialisée dans le domaine touristique.

Cette réunion entre les représentants des instances chargées du tourisme des deux pays a porté sur les moyens nécessaires à la réalisation d'un programme d'action visant à booster la coopération touristique commune et échanger les expériences entre les deux pays.

Cette rencontre, la première du genre, s'est inscrite dans le cadre de «la mise en œuvre des clauses du mémorandum d'entente dans le domaine touristique signé entre les deux pays le 10 janvier 2013», a déclaré à l'APS la sous-directrice de la coopération au ministère du Tourisme et de l'artisanat, Mme Achouri Latifa.

Il a été convenu dans ce mémorandum de «renforcer la coopération entre les secteurs du tourisme des deux pays dans les domaines de «l'investissement et de la formation pour impulsier le tourisme algérien et accéder, ainsi, au marché international», a-t-elle indiqué.

Dans ce sens, Mme Achouri a souligné la nécessité de tirer profit de «l'expérience espagnole en matière de tourisme, à travers la mise à niveau de la main-d'œuvre, l'amélioration des prestations hôtelières et le renforcement de l'investissement, conformément aux normes mondialement reconnues».

Elle a, dans ce cadre, rappelé les résultats positifs réalisés par l'Algérie en matière d'artisanat, à la faveur de la

formation et la mise à niveau d'artisans par des experts espagnols.

Pour sa part, le sous-directeur de la coopération et de la concurrence touristique au ministère espagnol de l'Industrie, de l'énergie et du tourisme estime que cette rencontre «permet d'élaborer un programme d'action commune dans le domaine touristique» entre les deux pays, réaffirmant la disposition de son pays à soutenir l'Algérie dans la formation de la main-d'œuvre et l'amélioration de sa performance».

Le secteur du tourisme espagnol est disposé à promouvoir l'échange dans le domaine de l'investissement, notamment en matière de réalisations des structures d'hébergement et d'amélioration des prestations, a-t-il dit.

De son côté, le directeur de l'investissement touristique au ministère, Zoubir Mohamed Sofiane a précisé que 746 projets touristiques d'un coût de 265 milliards de DA sont en cours de réalisation au niveau national.

Ces projets touristiques devraient assurer 84.000 nouveaux lits et 41.000 postes d'emplois directs, selon M. Zoubir qui a souligné la nécessité de l'appui de l'investissement à travers «l'octroi de facilitations aux investisseurs pour la réalisation de leurs projets dans les délais».

Il a également mis l'accent sur la nécessité de tirer profit de l'expérience espagnole en matière de réalisation des projets d'investissement hôteliers, en se conformant aux normes internationales.

ALGÉRIE - PORTUGAL

Hydraulique: M. Necib invite les opérateurs portugais à participer au prochain plan quinquennal

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a invité mercredi à Alger les entreprises portugaises à participer à la concrétisation du prochain programme quinquennal du secteur, indique le ministère dans un communiqué.

Lors d'une audience qu'il a accordée à l'ambassadeur du Portugal à Alger, Antonio Manuel Pestana De Noroña Gamito, M. Necib a appelé les opérateurs portugais à participer dans le cadre du partenariat avec leurs homologues algériens aux différents projets prévus par le programme quinquennal d'investissement dans l'hydraulique qui prévoit l'Algérie sur la période 2015-2019. Evoquant les opportunités



de partenariat bilatéral dans les ressources en eau, les deux hommes se sont félicités de «l'excellente qualité de la coopération entre les deux pays» dans ce secteur. Ils se sont engagés

également à «promouvoir les relations bilatérales à travers l'échange de connaissances et d'expériences», précise la même source.

EUROPE

La monnaie européenne stable face au dollar avant les décisions de la BCE

L'euro ouvrait relativement stable face au dollar hier, dans un contexte de prudence avant les décisions relatives à la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE), sur fond d'inquiétudes persistantes sur la situation en Ukraine.

L'euro valait 1,3732 dollar, contre 1,3734 dollar mercredi soir et progressait face à la devise nipponne, à 140,99 yens contre 140,47 yens mercredi. Le dollar aussi montait face à la monnaie japonaise, à 102,67 yens contre 102,28 yens la veille. «les investisseurs se concentraient hier sur des décisions de banques centrales», commentaient les experts. Ainsi, les investisseurs consolidaient leurs positions dans l'attente de la réunion de politique monétaire jeudi de la BCE, la plupart des analystes estimant que cette dernière maintiendrait sa politique actuelle.

Mais l'institution pourrait aussi décider d'abaisser son taux directeur ou même de porter en territoire négatif



son taux de dépôt, celui auquel les banques placent leurs liquidités excédentaires pour 24 heures dans ses caisses, ce qui ferait alors baisser l'euro.

Selon certains analystes, le marché a hâte de connaître la réaction de la

BCE à la hausse des cours de l'euro. La Banque centrale se montre optimiste sur les perspectives de croissance en Europe et une surévaluation prononcée de l'euro risquerait de mettre la croissance naissante en danger.

La prudence restait également de mise vis-à-vis de la reprise de l'économie américaine au lendemain de l'annonce d'une baisse plus forte que prévu de l'activité dans le secteur des services en février aux Etats-Unis, et d'une progression bien moindre qu'espérée des créations d'emplois dans le secteur privé américain en février.

Ce matin, la livre britannique se stabilisait face à l'euro, à 82,14 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,6717 dollar pour une livre. La devise helvétique baissait face à l'euro, à 1,2194 franc suisse pour un euro, et se stabilisait face au dollar, à 0,8879 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1.335,59 dollars, contre 1.337 dollars mercredi soir.

L'Espagne lance une émission obligataire de 5 milliards d'euros à moyen et long terme

L'Espagne a procédé hier au lancement d'une émission obligataire de cinq milliards d'euros en obligations à moyen et long terme, profitant de taux encore en baisse sur toutes les échéances, dont celle de référence à dix ans, pour lever le maximum visé, selon le ministère de l'Economie. Le Trésor a bénéficié d'une forte demande des investisseurs, 2,2 fois supérieure au montant finalement alloué, de 5,004 milliards d'euros, soit le sommet de la fourchette visée (4 à 5 milliards).

A dix ans, l'échéance de référence sur le marché, le taux moyen s'est établi à 3,344%, en baisse par rapport à la précédente émission du 20 février (3,559%), selon les données de la banque d'Espagne.

Le taux maximum offert sur ces obligations, de 3,356%, «est le plus bas depuis janvier 2006» soit avant l'éclatement de la bulle immobilière et la crise financière internationale qui ont précipité l'Espagne dans la tourmente en 2008, affirme le ministère de l'Economie.

Après une année 2012 marquée par de vives tensions sur les marchés, la quatrième économie de la zone euro bénéficie depuis des mois d'une accalmie, les investisseurs ayant notamment été rassurés par l'aide européenne de 41,3 milliards d'euros à ses banques et le soutien de la



Banque centrale européenne, qui s'est engagée à racheter de la dette des pays de la zone euro en difficulté. L'Espagne est en outre sortie de deux ans de récession au troisième trimestre 2013. Mais sur l'ensemble de l'année 2013 son PIB est resté dans le rouge, reculant de 1,2%, et son taux de chômage reste à un niveau proche du record historique à 26,03%, minant la consommation des ménages et fragilisant les entreprises, qui font également face à des banques plus réticentes à leur prêter de l'argent.

ALGÉRIE - TUNISIE

Tunis veut établir des partenariats avec Alger pour l'exportation vers le marché européen

Le directeur de la représentation commerciale à l'ambassade de Tunisie à Alger, Riad Bezarka, a fait part mercredi de la volonté de la Tunisie d'établir des partenariats entre des entreprises tunisiennes et leurs homologues algériens dans différents secteurs pour l'exportation vers le marché européen.

La Tunisie s'intéresse à l'investissement dans différents secteurs en Algérie sans se limiter aux échanges commerciaux et à l'exportation, notamment dans le domaine des matériaux de construction, de l'industrie pharmaceutique, des produits alimentaires, des services et de la formation, a déclaré à l'APS M. Bezarka, en marge de rencontres professionnelles bilatérales organisées à Alger, avec la participation de près de 20 entreprises tunisiennes et quelque 200 entreprises algériennes opérant dans le secteur de l'industrie.

Bien que les relations algéro-tunisiennes dans le domaine commercial s'améliorent d'année en année, elles demeurent en-deçà de leurs potentialités en la matière, a-t-il estimé, soulignant que la partie tunisienne aspirait à porter le nombre de ses entreprises investissant en Algérie à 500 (contre 200 actuellement) en l'espace de deux ans et à renforcer la présence des entreprises algériennes sur le marché tunisien. 80 micro-entreprises tunisiennes opèrent en Algérie dans les secteurs du tourisme, de la santé, des transports, de la construction, des travaux publics et des finances.

Depuis le 1^{er} mars, plus de 1000 produits tunisiens bénéficient d'exonérations douanières et d'avantages fiscaux dans le cadre de l'Accord commercial préférentiel entre l'Algérie et la Tunisie. Lors de cette rencontre consacrée à l'examen du partenariat dans le domaine de la fabrication de pièces de rechange, d'équipements mécaniques et de bateaux de plaisance, le représentant de l'ambassade de Tunisie a fait part de la volonté de son pays de créer des espaces commerciaux sur le marché algérien.

«Le marché algérien est prometteur», a-t-il dit, soulignant que cette rencontre était l'occasion de faire connaître le marché algérien aux entreprises tunisiennes et d'inciter les entreprises algériennes à découvrir le marché tunisien. Ce genre de rencontres visent à inciter les entreprises algériennes à investir en Tunisie dans les domaines du tourisme, des produits alimentaires, des nouvelles technologies, de l'information, des produits pharmaceutiques et des hydrocarbures, a-t-il indiqué, appelant à intensifier les rencontres bilatérales entre les entreprises algériennes et tunisiennes pour renforcer les relations de partenariat.

Sonatrach, étant une société pionnière dans le domaine des hydrocarbures «est prioritaire à investir dans le secteur en Tunisie par rapport à d'autres sociétés étrangères, estime M. Bezarka.

L'économie tunisienne renferme des lois facilitant aux investisseurs étrangers l'exportation de leurs produits à l'étranger, les exportations tunisiennes représentant 60 % du PIB du pays, a-t-il fait savoir. Les exportations algériennes vers la Tunisie ont atteint quelque 900 millions d'euros en 2013, en hausse de 182 millions d'euros par rapport à 2012 contre 368 millions d'euros des exportations tunisiennes vers l'Algérie, en hausse de 15,5 millions d'euros par rapport à 2012, selon les chiffres avancés lors de cette rencontre.

Les produits énergétiques et les matières premières représentent 97% des exportations algériennes vers la Tunisie. Les industries mécaniques représentent 50 % des exportations tunisiennes, dont 150 millions d'euros pour les pièces de rechange. Le taux restant représente les matériaux de construction, les produits alimentaires et pharmaceutiques.

**13^e SALON INTERNATIONAL
DE LA FORME ET DE LA
BEAUTÉ «JOUVENÇAL 2014»
40 exposants
au rendez-vous
d'El-Bahia**

La 13^e édition du Salon international de la forme et de la beauté «Jouvençal 2014», auquel prennent une quarantaine d'exposants nationaux et de sociétés étrangères, s'est ouverte hier après-midi à Oran.

Organisé pour la première fois à Oran, le salon est marqué par la participation de quatre pays étrangers, à savoir la Tunisie, la Pologne, la Turquie et la France en plus des 18 firmes étrangères représentées par des entreprises algériennes. La cérémonie officielle d'ouverture s'est déroulée en présence des autorités locales de la wilaya d'Oran.

A l'occasion, le directeur du salon, M. Chaoche Mustapha a indiqué que cette édition vise à «faire connaître la production nationale, encourager les investissements et informer sur les différents métiers du secteur de la forme et de la beauté».

Ce rendez-vous annuel de la beauté et du bien-être offre cette année une belle exposition avec beaucoup de nouveautés, des séances de démonstration et de soins gratuits dans plusieurs stands, des distributions d'échantillons, des ventes promotionnelles et une riche animation s'étalant tout au long des cinq jours de l'événement, a ajouté la même source. Des accessoires essentiels à la beauté, des bijoux, des travaux de broderie et objets de décoration accompagnent ce salon, qui se poursuivra au 10 mars.

Des communications de sensibilisation sur les méthodes d'entretien et d'hygiène au profit de la femme, animées par des spécialistes et professionnels du domaine, sont également proposées. Une journée «Pologne» sera organisée avec à l'affiche une présentation de l'industrie du cosmétique dans ce pays et les opportunités de coopération en la matière avec l'Algérie.

Destiné tant aux professionnels qu'au grand public, le salon propose des produits et des équipements pour les soins de beauté et le maintien de la forme, ainsi que de multiples prestations liées au bien-être féminin.

Le programme de ce salon prévoit plusieurs activités dont un concours de haute coiffure, des défilés de mode, l'élection de «Miss Jouvençal» et des communications et présentations sur «Canal Beauté», ainsi que le «concours des plus belles plumes du Jouvençal» destiné aux journalistes en couverture de l'événement.

Les stagiaires de la formation professionnelle seront également au rendez-vous pour exposer les merveilles qu'ils ou elles peuvent faire en matière de beauté et de re-mise en forme, a-t-on encore souligné.

Le salon a connu un engouement particulier de la part des Oranais et Oranaises ayant même l'ouverture officielle, a-t-on constaté sur place.

ALGER

Karim 15 ans, violé puis assassiné

20 ans de prison ferme pour le criminel

Karim, âgé de 15 ans a été violé puis assassiné par Youcef âgé de 34 ans. L'accusé doit répondre de cet acte ignoble. Arrêté, il a été condamné à 20 ans de prison ferme.



Youcef l'avait forcé à monter à bord de la voiture, sous la menace d'un poignard, après avoir démarré. Arrivés dans un endroit assez désert, il le déshabille et commet sur lui l'acte réprimandé par toutes les lois et toutes les moralités.

Aussitôt ses instincts bestiaux assouvis, il décide d'en finir avec le jeune garçon. Youcef le frappe de 8 coups, il gît dans une mare de sang et

décède sur le champ. Son forfait accompli, Youcef rentre chez lui.

Une judicieuse enquête menée par les éléments de la police judiciaire a permis d'identifier et de procéder à l'arrestation de Youcef. Le jour du procès, il reconnaît avoir violé et tué Karim sous l'effet de la drogue.

Le ministère public est tranchant, les faits sont clairs et ne font que prouver toutes la sauvagerie de l'accusé en

vers Karim. Il prie l'honorable cour de ne lui accorder aucune clémence, et requiert la peine capitale. La défense, pour sa part, sollicite la clémence de la cour et demande des circonstances atténuantes envers son client. La cour se retire pour délibérer et rendre le verdict: Youcef est condamné à 20 ans de prison ferme.

A.Ferrag

AIT YAHIA

Une vieille femme meurt asphyxiée au monoxyde de carbone

Une vieille femme a été retrouvée morte hier à Aït Yahia dans la daïra d'Aïn El hammam par asphyxie au monoxyde de carbone. Selon un rapport des services de la Protection civile, la vieille femme âgée de 66 ans a été retrouvée morte alors que son mari, 86 ans a été évacué dans un état critique vers le centre de santé local. L'accident

ménager est survenu, dans la nuit de mardi à mercredi après que le vieux couple se fut endormi laissant le gaz en marche et les ouvertures fermées. Rappelons par ailleurs, que les accidents ménagers sont nombreux à être signalés à travers les communes de la wilaya de Tizi-Ouzou. Rien qu'en 2013, elles étaient sept personnes, essen-

tiellement des vieux vivant seuls, à mourir asphyxiés au monoxyde de carbone. Le froid de l'hiver concentre la majorité partie des accidents. Une autre partie survient également en été. Le manque de précaution et l'ignorance des règles d'usage est souvent à l'origine de ces accidents domestiques.

K.N.A



Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tébessa ont déjoué, ces dernières 48 heures, plusieurs tentatives d'exportation frauduleuse vers la Tunisie de 10.100 litres de gasoil, a-t-on appris, mercredi, auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité.

Ces opérations ont été menées lors de patrouilles de contrôle et de souricières tendues par les gendarmes dans plusieurs localités proches de la bande frontalière, a-t-on précisé.

Le volume de gasoil récupéré était transporté dans des jerricans à bord de véhicules ou dissimulé dans des endroits isolés, a-t-on précisé au groupement territorial, soulignant que cinq véhicules ont également été saisis.

Pour rappel, 446.820 litres de carburant destinés à la contrebande ont été saisis en 2013 par les deux unités opérationnelles du groupement des gardes frontières (GGF), lors d'opérations menées à travers la wilaya.

CONSTANTINE

Une partie des accès nord-est et nord-ouest de la ville momentanément fermés à la circulation



L'avenue Aouati-Mustapha et la rue Bidi-Louiza situées cité Kouhil-Lakhdar (Djenane Ezzitoune), au centre de Constantine, sont fermées à la circulation automobile pour une durée de 30 jours, a-t-on indiqué hier à la commune. Le responsable des transports et de la circulation, Farid Bouarroudj, a précisé à l'APS que la fermeture de ces artères, donnant notamment accès au nord-est et

nord-ouest de la ville, «prend effet à compter d'aujourd'hui (6 mars), conformément à un arrêté communal pris à l'issue d'une réunion de la commission communale des transports et de la circulation, le 4 mars dernier». Les conducteurs de véhicules (voitures légères et bus) peuvent «contourner ce mal nécessaire» en empruntant, dans les deux sens, l'axe traversant la cité Kouhil-Lakhdar,

a-t-il ajouté, précisant que l'entreprise étrangère chargé de la réalisation du viaduc (dont les travaux de finition sont à l'origine de cette fermeture temporaire) prend en charge la pose de tous les panneaux de signalisation, de déviation et d'orientation indispensables pour faciliter le trafic sur ces importants axes routiers.

APS

Souheila, Une enfant abandonnée, au caractère bien affirmé, rêve de devenir magistrate



Enfant abandonnée à sa naissance, pupille de l'Etat, Souheila D., 27 ans, une jeune femme au caractère bien «trempé» a pu, aujourd'hui, se reconstruire.

L'affection, la protection et la sécurité qu'elle a reçue dans sa famille d'accueil lui a permis de sortir indemne de son passé. Mieux, l'amour inconditionnel d'une mère adoptive qu'elle qualifie elle-même de formidable l'a aidée à prendre son destin en main, à se forger un caractère, à poursuivre des études supérieures et à œuvrer à concrétiser son rêve celui de devenir magistrat.

Ma mère adoptive, ma force, mon courage

Gracieuse, les traits fins et d'un naturel très calme, Souheila, souriant timidement pour effacer la gêne qui la submerge lorsqu'elle évoque sa vie, confie que sa «mère», une nourrice des pupilles de l'Etat, l'a accueillie chez elle, à Constantine, quand elle avait trois mois.

Elle s'empresse d'ajouter qu'à aucun moment de sa vie, elle ne s'est sentie étrangère dans la demeure qui l'a vue grandir. Etreinte par l'émotion, elle évoque «l'amour et la tendresse» qu'elle a reçues d'une maman adoptive «toujours à ses côtés quand elle avait des petits ennuis de santé ou lorsqu'elle était gagnée par la flemme».

La mère adoptive de Souheila, divorcée, sans enfants, la soixantaine dépassée, a aussi élevé un garçon âgé aujourd'hui de 25 ans, brillant étudiant, et une autre fille qui vient d'atteindre ses

24 ans.

«Elle nous a donné une famille, beaucoup d'amour et une protection que nos parents biologiques n'ont pas pu nous donner», affirme la jeune pupille de l'Etat, avouant que par moments les remarques des voisins de son âge sur ses origines la rendaient «perplexe», mais le sourire de sa mère adoptive, ses câlins la «rassuraient».

Elle a toujours pensé que son père était décédé, comme le lui a affirmé sa mère adoptive. «Mon entrée au collège, devant le formulaire d'inscription dans lequel la case prévue pour le nom du père était restée vide, j'ai compris qui j'étais», raconte-t-elle d'une voix étranglée. «Je me suis recroquevillée sur moi-même, j'avais horriblement mal et j'ai pleuré toutes les larmes de mon corps», se souvient-elle avec émotion.

Dans ces moments difficiles et délicats, sa mère adoptive, devinant son désarroi, a tout fait pour la secourir.

«Elle me disait que je ne dois rien me reprocher, que je dois avancer, et que mes études et mon avenir sont la priorité», répétait-elle.

La jeune fille qui a suivi un cursus scolaire remarquable, trouva alors une raison d'être. «Ma mère adoptive m'a transmis sa force intérieure et sa détermination», dit-elle. En 2007, elle décroche son baccalauréat

et entame des études en droit.

«L'atmosphère et le caractère solennel des tribunaux, de même que les plaidoiries et la belle éloquence des grands avocats représentent un monde qui m'a toujours fascinée», affirme la jeune fille avec un sourire qui illumine aussitôt son visage.

«J'ai obtenu ma licence en droit, réussi mon concours du CAPA (certificat d'aptitude à la profession d'avocat), entamé mon stage d'avocate, tout en espérant décrocher le concours qui me permettra d'embrasser la carrière de magistrat», dit-elle d'un trait, retrouvant une faconde alimentée par son amour pour les «robes noires».

Sensibiliser la société pour imposer un autre regard sur les enfants abandonnés

Sereine sous l'aile protectrice d'une mère adoptive qui a contribué à son épaulement et à sa «mort-tir» le choc de l'isolement identitaire que vit chaque enfant abandonné. Souheila s'apprête à entamer avec beaucoup d'enthousiasme une carrière professionnelle sans doute prometteuse si l'on se fie à sa pugnacité.

Elle raconte dans le détail, au bord de l'exaltation, son initiation, dans un cabinet d'avocat, aux différentes étapes d'un procès,

au suivi d'une affaire, aux techniques de plaidoirie.

Concédant toutefois qu'elle a eu «beaucoup de chance par rapport à d'autres enfants privés de famille», Souheila affirme que la société doit «développer un autre regard sur les enfants nés hors mariage». Et de poursuivre que si l'Etat «déploie beaucoup d'efforts en œuvrant à prendre en charge cette catégorie sociale», la société civile a aussi «un rôle à jouer pour améliorer les choses».

Un enfant né sous X est «un citoyen à part entière et n'est pas responsable des conditions dans lesquelles il est venu au monde», dit-elle, le menton haut.

«Il y a quelques années, lorsque j'allais à la commune pour me faire délivrer un extrait d'acte de naissance, c'était un vrai moment d'angoisse et le regard que levait sur moi le préposé au guichet de l'état civil, lorsqu'il lisait la mention «pupille de l'Etat» me glaçait» se remémore-t-elle. Aujourd'hui, la future avocate soutient avoir développé «assez de force de caractère» pour aller se faire délivrer ses documents administratifs sans aucune honte. Visiblement, ses études lui ont donné confiance en elle. «Mon ambition me donne des ailes pour avancer», lance-t-elle le regard chargé de défi.

AÏN TÉMOUCHENT Le corps d'un homme et 30 kg de kif, rejetés par les vagues de la mer

Une quantité de 30 kg de kif traité a été récupérée au niveau de la plage de Malous et le corps d'un homme portant un gilet de sauvetage, repêché sur la plage de Terga 2, par les éléments de la brigade de gendarmerie de Oulhassa (Aïn Témouchent), a-t-on appris mercredi auprès des services de ce corps de sécurité. Lors d'une patrouille, les éléments de la brigade de gendarmerie de Oulhassa ont récupéré, mardi, une quantité de 30 Kg de kif traité, au niveau de la plage de Malous, rejetée par les vagues, a précisé la même source. Ces stupéfiants étaient emballés dans un sac en plastique, précise-t-on. Les éléments de la brigade de gendarmerie de Oulhassa ont également repêché le corps d'un homme, dont l'âge avoisine la trentaine et qui a été rejeté par les vagues à la plage de Terga 2, relevant de la commune d'Ouled Boudjemaa, a indiqué la même source. Le corps du noyé portant un gilet de sauvetage, a été trouvé dans un état de décomposition avancé, a-t-on ajouté.

ORAN 23.000 unités de fumigènes saisis

Les éléments de la brigade mobile relevant de l'inspection divisionnaire des Douanes d'Oran ont saisi mercredi, plus de 22.600 unités de fumigènes, a appris l'APS auprès du responsable de l'inspection des Douanes. Les produits pyrotechniques «sensibles», utilisés dans les stades par les supporters, ont été interceptés dans un camion container immatriculé à Sétif en provenance d'un dépôt à Oran et à destination d'Alger, a-t-on indiqué. L'opération a eu lieu lors d'une patrouille dans la localité d'El Kerman près de l'aéroport international «Ahmed Ben Bella». La fouille du camion a permis la découverte de la marchandise dans 564 boîtes en carton portant des marques de gâteaux, a-t-on ajouté. La mise en échec de cette tentative vient suite aux importantes mesures prises sur le terrain par la direction régionale des Douanes à Oran, dans le cadre de la lutte contre la contrebande, a-t-on encore souligné.

67 morts et 743 blessés dans 392 accidents de la circulation

Soixante-sept (67) personnes ont trouvé la mort et 743 autres ont été blessées dans 392 accidents de la circulation survenus entre le 25 février et le 3 mars sur l'ensemble du territoire national, a indiqué mercredi un bilan de la Gendarmerie nationale. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec 27 accidents, suivie des wilayas d'Alger (17) et de Batna (16), contre 15 accidents respectivement à Aïn Della, Mascara et Oum El Bouagui. Selon la même source, l'excès de vitesse demeure la principale cause de ces accidents, outre les dépassements dangereux, le non respect du code de la route et de la distance de sécurité et les manœuvres dangereuses.

APS

AGRICULTURE

L'UNPA appelle l'Etat à renforcer son soutien au secteur agricole

L'Union nationale des paysans algériens (UNPA) a appelé les autorités publiques à lever les entraves administratives devant les agriculteurs, notamment en ce qui concerne le financement, soulignant l'importance de renforcer le soutien de l'Etat au secteur, a indiqué lundi le communiqué final du 8^e congrès de l'UNPA.

Les congressistes ont, selon la même source, mis en évidence la nécessité d'aplanir les contraintes administratives devant les agriculteurs, notamment en matière de financement en révisant les mécanismes de crédits destinés à cette catégorie (Tahadi et R'fig), en augmentant le soutien de l'Etat au secteur agricole tout en accordant un intérêt particulier au patrimoine animalier national.

L'UNPA a, en outre, insisté sur l'impératif d'accorder une importance capitale à l'élevage et au développement du patrimoine animalier national tout en le préservant et de trouver des solutions radicales aux entraves de financement auxquelles font face les éleveurs, selon le communiqué ayant sanctionné les travaux du congrès tenu samedi et dimanche derniers. L'Union a en outre appelé à l'accélération de la décision d'octroi par les domaines de l'Etat des contrats de concession et à prendre des mesures urgentes et coercitives pour mettre un terme au rétrécissement des terres agricoles. Le congrès a mis en exergue «des programmes agricoles actuels et à venir ainsi que le soutien dont ont bénéficié les producteurs dans différentes activités agricoles», ajoute le communiqué.

Au plan politique, l'UNPA a réitéré son soutien à M. Abdelaïd Bouteiflika pour un quatrième mandat, affichant sa disponibilité à mener campagne en sa faveur dans la perspective de «parachever le processus d'édification et poursuivre les réalisations pour le développement de l'Algérie». Le congrès a appelé, dans ce contexte, les paysans à «respecter l'engagement du congrès à mener campagne au profit de M. Bouteiflika et à participer massivement à la présidentielle prévue le 17 avril prochain».

MÉDÉA

Deux structures de formation dans les métiers agricoles et forestiers au profit de Beni-Slimane

Deux importantes structures de formation dans les métiers agricoles et forestiers sont en cours de réalisation dans la commune de Beni-Slimane (Médéa), région à vocation agricole par excellence qui entend participer, à la faveur de ces projets, à la relance de métiers menacés de disparition, a-t-on appris auprès d'élus de cette localité.

La commune de Beni-Slimane, située à 70 km à l'est de Médéa, réputée pour ses cultures maraîchères et sa production avicole, s'est vue dotée d'un centre de formation des agents forestiers et d'un autre centre pour la formation des jeunes dans les métiers agricoles, dont l'entrée en exploitation devrait intervenir, selon ces élus, au courant de l'année 2014. Le futur centre de formation des agents forestiers vient remplacer l'ancienne structure ouverte dans la région durant les années 1970, inadaptée eu égard à son état de vétusté et l'exiguité des locaux, pour assurer le type de formation requis dans ce domaine, a-t-on signalé. D'une capacité de 200 places pédagogiques, le nouveau centre de formation des agents forestiers, devrait assurer, une fois opérationnel, la formation des nouvelles recrues du secteur et le perfectionnement des agents et des cadres affectés à travers les différentes subdivisions de la wilaya. Ce centre est doté de blocs pédagogiques, un laboratoire de recherche, un amphithéâtre de 180 places, une bibliothèque, ainsi que des blocs d'hébergement pouvant accueillir jusqu'à 200 stagiaires.

La structure disposerait, en outre, de sa propre pépinière, qui aura une double vocation, la formation des stagiaires aux techniques forestières et l'approvisionnement en plants des chantiers qui seront lancés, à l'avenir, par la conservation des forêts, a-t-on fait savoir. Une autre structure, appelée à former la main d'œuvre qualifiée dont aura besoin le secteur de l'agriculture, est en cours de réalisation à proximité du centre de formation des agents forestiers, constituant ainsi un «mini pôle» de formation en mesure de satisfaire la demande du marché local. Le centre de formation dans les métiers agricoles de Beni-Slimane va assurer une panoplie de spécialités, englobant, aussi bien l'arboriculture, l'apiculture, l'horticulture, l'élevage bovin et ovin, la taille des arbres et le greffage, que la mécanique agricole ou la gestion des exploitations agricoles, a-t-on précisé de même source.

APS

ENVIRONNEMENT: Le lac de Reghaïa, réceptacle de déchets industriels hautement toxiques

Des rejets industriels hautement toxiques continuent d'être déversés dans le lac de Reghaïa (est d'Alger), classé «réserve naturelle d'importance internationale» en juin 2003, a-t-on appris mardi auprès du directeur des Ressources en eau (DRE) de la wilaya d'Alger, Smaïn Amrouche.



Selon M. Smaïn Amrouche, les complexes industriels implantés dans cette zone déversent à longueur d'année leurs rejets industriels dans le lac de Reghaïa, «faute de pouvoir les traiter à la station d'épuration de la ville, qui risquerait de tomber en panne, car n'étant pas équipée pour cette tâche». L'oued Reghaïa se déverse dans le lac de Reghaïa, classé patrimoine mondial.

«La station d'épuration de cette ville, nous avons sensiblement amélioré la qualité de l'eau du lac. Mais, il y a encore des arrivées d'eaux d'origine industrielle qui s'y déversent en provenance de la zone industrielle Rouïba-Reghaïa», a précisé M. Amrouche.

Ces «quelques arrivées d'eaux toxiques se déversent dans le lac, connu pour ses espèces animales et végétales rares dans le monde, faute de pouvoir les traiter au niveau de la station d'épuration de la ville», explique t-il à l'APS.

«La mauvaise qualité de ces rejets industriels risque de mettre en difficulté la station d'épuration (de Reghaïa). Cette station utilise le système de boue activée, à base de bactéries, dans le processus d'épuration. Les produits toxiques chimiques tuent les bactéries, cela veut dire que la station s'arrête», a expliqué le DRE.

Pour éviter l'arrêt de la station d'épuration, les autorités ont pris la décision de «refuser de raccorder les rejets de certaines industries»

de la zone Reghaïa-Rouïba. Ne pouvant être recyclées, ces eaux, contenant d'importantes quantités de produits chimiques hautement toxiques, sont rejetées par les usines dans l'oued Reghaïa, et directement ensuite dans le lac éponyme.

La détérioration continue de la qualité de l'eau du lac de Reghaïa par les déversements de matières solides, chimiques et des rejets des eaux usées, menace de disparition plusieurs espèces animales et végétales protégées, et constitue une grande inquiétude, selon la direction du centre cynégétique de Reghaïa.

«La plus grande contrainte à la préservation du lac de Reghaïa, c'est la détérioration du plan d'eau par les déversements des oueds El Biar et Reghaïa, pollués par les eaux usées et chargées de matières chimiques. Des oueds qui ne sont pas raccordés à la station d'épuration de la ville», a déploré le directeur du centre, Abdelghani Boumessaoud à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides.

Par y remédier, estime le DRE de la wilaya d'Alger, des actions sont entreprises en direction des industriels du parc Rouïba-Reghaïa, afin de les obliger à traiter eux-mêmes leurs rejets, à leur niveau, en se dotant de mini-stations d'épuration.

«Nous sommes en train d'obliger les industriels à se doter de systèmes de pré-traitement. Cer-

tais parmi eux en sont déjà dotés. Les choses s'améliorent», a-t-il estimé. En plus de mini-stations de pré-traitement, le DRE annonce un projet d'une station d'épuration qui traitera tous les rejets de la zone industrielle Rouïba-Reghaïa, le plus grand site à l'échelle du pays, avec une superficie de 1.000 hectares avec la présence de 242 entreprises, qui emploient plus de 27.000 personnes.

La réalisation de cette station, a-t-il précisé, est inscrite au programme de réaménagement de ce parc industriel, initié par le ministère du Développement industriel et de la promotion de l'investissement. Mais, les travaux de réalisation de cette station tardent à être lancés. S'agissant du projet d'aménagement de l'oued Reghaïa, long de trois kilomètres, qui prend naissance dans la wilaya limitrophe de Boumerdès (haouch El Makfhi) et qui se déverse dans le lac de Reghaïa, M. Amrouche a affirmé que l'étude est terminée et que les travaux sont proposés à la réalisation dans le cadre du prochain programme quinquennal 2015-2019.

«Les études d'aménagement de l'oued Reghaïa sont terminées. Le projet portera sur son traitement et son aménagement. Dans la partie amont, l'eau n'est pas très polluée. C'est en aval qu'il y a beaucoup de rejets industriels et domestiques. Si on a le financement, on lancera les travaux en 2016», a indiqué le DRE.

Un salon national de la micro activité à Alger

Un salon national de la micro activité s'est tenu hier à l'Office Riadh El Feth, à Alger, avec la participation de plus de 120 promotrices, issues des 48 wilayas du pays, a-t-on appris auprès de l'Agence nationale de gestion du micro crédit (Angem).

Les participantes sont issues des secteurs de l'agroalimentaire, l'artisanat, l'environnement, les services et les activités libérales. Dix associations activent dans le domaine de la promotion de la femme et des institutions et organismes partenaires prennent également part au salon, selon les organisateurs.

Cette manifestation de trois jours, organisée par l'Angem dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme est placée sous le thème «La femme productive, un acteur du développement local». En marge de la manifestation, d'autres activités sont programmées, tels des ateliers de formation au profit des porteurs de projets désirant bénéficier de micro crédits et des ateliers de simulation d'études technico-économiques (business plan). Ce salon qui a pour objectif de faire connaître davantage le dispositif Angem sera sanctionné par la distinction des trois (3) meilleurs stands d'exposition, a-t-on indiqué.

* Partie 1

GUELMA :

LA VILLE MARTYRE, LES HÉCATOMBES

DE MAI ET JUIN 1945

Toute la jeunesse décimée

L'horreur à Héliopolis

Bien qu'incomplet, ce recueil permet au lecteur de remonter dans le temps et relever par lui-même que les nationalistes algériens n'ont jamais cessé d'accuser le régime colonial pour lui faire «avouer» sa responsabilité du massacre, lui arracher l'amnistie des détenus et l'indemnisation des victimes.

Nous avons pu collecter tous les articles du reportage d'Abdelkader Saïf, publié par *La République algérienne* en août - septembre 1947, deux ans après la tragédie.

Ce reportage, réalisé par un pionnier du journalisme algérien, à une époque où la plume constituait une véritable arme de combat, est sans conteste un document percutant dans la mesure où il appelle les premiers témoignages alors que la plaie se trouvait encore ouverte. Les journalistes, ces «historiens du présent», pour la plupart des militants du mouvement national, ont transcrit pour le temps les événements dont ils étaient les témoins.

Les collections d'*El Bassaïer*, de *L'Algérie Libre*, et de *La République algérienne* constituent pour le chercheur des sources importantes pour la période 1945-1954, phase sensible au cours de laquelle le mouvement national évoluera selon des données particulières et débouchera sur la déflagration de novembre 1954.

Il s'agit d'une étape qui aura été profondément marquée par les massacres commis par le colonialisme français sur le peuple algérien. Il est vrai que cet autre génocide perpétré, lui, sur une période très courte- c'est dire avec quelle violence et haine on avait conduit la meurtrière opération - dictera les futurs comportements des courants nationalistes dont le statut de 1947 ne freinera guère l'élan ; en dépit de ce qu'espéraient les réformateurs parisiens, toujours en retard d'une époque ou d'une réforme par rapport à la réalité algérienne.

Les articles de presse qui ont traité de la tragédie du 8 Mai 45 révèlent combien la presse nationaliste était déjà riche par la qualité de ses écrits mais aussi par la diversité des thèmes qu'elle abusait.

Si la question nationale restait au centre des débats, les questions internationales étaient abordées avec une égale maîtrise qui plaçait à l'avant-garde le journalisme algérien pour avoir pris en charge avec courage et lucidité le problème de la décolonisation ainsi que les préoccupations essentielles des pays et des peuples sous domination.

Depuis les premières publications au début du XX^e siècle, jusqu'à la veille du 1^{er} novembre 1954, le journalisme de combat anti-colonialiste était une affaire de journalisme militant. Que ceux qui savaient écrire devaient donc le faire pour dénoncer les mille et un méfaits d'un régime honteux qui porta de graves atteintes à la dignité humaine.

Toutefois dans cette corporation des soldats de la plume, un jeune journaliste va se distinguer et, somme toute, va se prédestiner pour ce métier de passion et de séduction. Il s'appelle Abdelkader Saïf. Il est né à Mascara le 2 juin 1925 et décédé le 13 janvier 1993 à Benchicao. Dans les années 1940, il a la peine 20 ans quand il se retrouve à Alger où il rencontre une avant-garde intellectuelle qui pratique l'art, les lettres, le combat politique dans un Alger entre les mains des cent seigneurs à l'exception de l'envoutante Casbah colonisée officiellement mais souveraine tout de même.

Abdelkader Saïf va taquiner l'art dramatique aux côtés d'une plume aussi précoce et fé-

● Pour enrichir l'écriture de la douloureuse page du 8 Mai 1945, nous proposons ici un recueil d'écrits d'époque consacrés par la presse nationaliste aux horribles événements dont Sétif, Guelma, Kherrata et autres lieux d'Algérie ont été le théâtre.



bile : Kateb Yacine. Le futur auteur de l'immortelle *Nedjma*, produit à cette époque des «papiers» pour le compte d'*Alger républicain*, un quotidien qui constituait en fait une tribune et un moyen d'expression à l'ensemble des courants nationalistes et culturels. Ainsi on y retrouve assez souvent des signatures de cadres appartenant au PPA-MTLD comme Mohamed -Chérif Saïli aux Ouléma comme Tewfik El Madi, à l'UDMA comme Mohamed Bensalem.

Abdelkader Saïf, grand admirateur de Ferhat Abbas, a déjà fait son choix. Il livre tous ses écrits dans *Égalité*, premier organe des AML, (Amis du Manifeste et de la Liberté) puis de l'UDMA avant de devenir *La République algérienne*.

Saïf «jongle» avec les mots. Il écrit merveilleusement bien dans la langue de Boris Vian. Il est plus particulièrement dans le grand reportage qu'il va se distinguer. *Égalité* va fleurir de ses abondants écrits et sa réputation va s'affirmer chaque jour davantage. Car Abdelkader Saïf va enquêter sur les questions les plus sensibles (l'enfance démunie, le sort des étudiants algériens, la prostitution). Saïf répondra également aux insultes et propos mensongers de certains porte-parole de la grosse colonisation.

Toutefois nous retrouvons la plume de A. Saïf relatait le martyrologue algérien. C'est lui le premier qui va enquêter et livrer de très émouvants écrits sur les massacres perpétrés par l'armée française et la milice un certain 8 mai 1945. Et c'est lui le premier qui va révéler le chiffre de 45.000 morts. Le chiffre n'est pas exagéré si l'on veut bien se donner la peine d'imaginer l'ampleur des massacres et la haine avec laquelle les crimes furent commis contre des populations désarmées à Sétif, Guelma, Kherrata et leurs régions. Pour cela il faut aussi et surtout lire attentivement le reportage de Abdelkader Saïf publié dans *Égalité* en une dizaine de parties et que nous avons pris le soin de rassembler en plaquettes dans un souci de servir l'écriture de

l'histoire mais aussi de rendre hommage à un des pionniers du journalisme algérien.

Nous retrouvons la plume d'Abdelkader sur les traces d'un autre drame, celui des martyrs de Zeralda. Vingt-cinq Algériens d'âges différents (enfants, adultes, vieillards) sont morts asphyxiés, entassés à l'intérieur d'une grotte le 1^{er} août 1942, par la volonté d'un maire raciste. Encore une fois, le jeune reporter est sur les lieux pour dénoncer le forfait du colonialisme. C'est grâce au compte rendu de A. Saïf, même s'il est signé quatre ans après le crime, que M. Ferhat Abbas portera l'affaire du haut de la tribune de l'Assemblée constituante à Paris en 1947.

Emmanuel Roblès s'inspirera également du texte de Saïf pour écrire une nouvelle littérature qui remportera le Prix Femina. Il est fort utile d'entretenir la mémoire collective qui a tout l'air de s'effriter et faire hâter le colonialisme et les injustices. L'oubli, voilà une mauvaise chose qu'il faut combattre sans complaisance. Il y a de la survie de notre personnalité. Il faut bien que l'histoire serve à quelque chose. L'histoire coloniale reste encore à écrire. Les martyrs de Zeralda : voilà une page dramatique que nous n'avons pas le droit d'oublier.

Quand nous nous sommes rendus à Zeralda en 1987, il n'y avait plus aucun témoin pour nous relater la nuit effroyable. Tous les rescapés de cette nuit tragique du 1^{er} août 1942 avaient disparu. Un seul se trouvait encore en vie. Malheureusement, il avait sombré totalement vers un déclassement social d'ou son inaptitude à ne rien nous communiquer. C'est dire le danger de voir disparaître tant de pages d'histoire et tant de témoignages sur le passé honteux du colonialisme français. SOS, le temps passe... vite !

Les chercheurs ont la chance aujourd'hui de retrouver des traces de ce passé grâce aux écrits du regretté Abdelkader Saïf.

Amar Belkhodja
(à suivre)

Smaïn Abda

**Secrétaire local
SMA de Guelma
assassiné en
mai 1945
a écrit sur le mur
de sa geôle avant
d'être exécuté :**

« Nous sommes des
braves engagés dans le
dur combat pour la
libération de leur
patrie. Nous ne
craignons point la mort
et nos ennemis ne nous
font pas peur. Mieux
vaut un jour de vie
dans la dignité que
mille ans passés dans
la servitude ».

**Egalité n° 96 du
26 septembre
1947**
(extrait d'un
reportage réalisé
par Abdelkader
SAFIR «La
Tragédie du 8
mai à Guelma»)

ANTIBIOTIQUES

Sont-ils vraiment efficaces ?

Des bactéries qui résistent aux antibiotiques, c'est de plus en plus fréquent. L'utilisation massive de ces médicaments est en cause, mais pas seulement. Ce qu'il faut savoir et ce que préconisent les spécialistes pour préserver leur efficacité.

Qu'est-ce qu'une bactérie résistante?

Les bactéries s'adaptent en permanence pour échapper aux produits qui les combattent, les antibiotiques. Résultat : il arrive périodiquement qu'un microbe jusque-là éliminé sans problème par plusieurs antibiotiques, soudain ne le soit plus. C'est le cas de la bactérie de la famille des klebsiellales qui a fait l'actualité cet été, à l'hôpital de Massy (Essonne), de l'Escherichia coli qui a semé la panique en Allemagne juste avant. Mais il y en a bien d'autres. Dans certains pays, 20 % des bactéries sont maintenant résistantes à tous les antibiotiques connus. Chez nous, «seulement» une cinquantaine sont résistantes à plusieurs antibiotiques, mais la progression de ce problème inquiète la communauté médicale.

Bactéries résistantes: pourquoi sont-elles de plus en plus nombreuses?

La principale cause est l'emploi massif des antibiotiques. Ce n'est pas un hasard si c'est aux Pays-Bas, où leur taux d'utilisation est l'un des plus bas d'Europe, que les bactéries multi-résistantes sont les moins fréquentes. Des dosages trop faibles, des traitements trop courts poussent aussi les plus résistantes à émerger. L'autre problème est qu'elles peuvent ensuite «voyager» d'un pays à un autre au gré des déplacements des personnes contaminées. Le fait que le premier cas de l'actuelle épidémie de klebsielle soit une femme rapatriée de Grèce n'a pas surpris les spécialistes : 35 % des souches de klebsielle de ce pays possèdent les caractéristiques de la résistance, contre moins de 1 % en France.

Nous ne réagissons pas tous de la même façon. Certains sont contaminés, d'autres pas. Certains éliminent les bactéries au bout d'un moment, d'autres pas. C'est chez



les personnes aux défenses fragiles ou lors d'un geste invasif (opération, plaie...) que ces «méchantes» bactéries risquent le plus de déclencher une infection. En multipliant les portes d'entrée pour les germes (sonde urinaire, perfusion, intubation...), les techniques modernes de réanimation ont fait exploser les risques. La médecine de ville est encore peu concernée mais, si on ne fait rien, le problème finira par se poser aussi.

Contre les bactéries : la surveillance s'organise ?

Des centres de référence dédiés à une bactérie (Institut Pasteur pour Escherichia coli, Lyon pour les staphylocoques dorés...) ont été créés. Leur mission est d'aider à identifier ces bactéries et de faire des recherches pour mieux connaître leur mécanisme de résistance. Un réseau de surveillance des infections nosocomiales (attrapées à l'hôpital) et des bactéries résistantes s'est aussi mis en place. Il est ali-

menté par les déclarations des médecins hospitaliers, tenus de signaler les bactéries inhabituelles rencontrées dans leur service. Cela permet de lancer des alertes afin d'éviter que des épidémies hospitalières ne se développent. Enfin, des surveillances sont aussi organisées en ville par l'intermédiaire d'un réseau de généralistes et de laboratoires. On regarde notamment de près la sensibilité aux antibiotiques des bactéries responsables des infections urinaires.

Contre les bactéries: que font les médecins?

L'isolement des personnes contaminées et un meilleur usage des antibiotiques ; toute personne rapatriée d'un hôpital étranger est désormais isolée, le temps de procéder aux examens nécessaires pour repérer d'éventuelles bactéries résistantes. Si elle n'est pas porteuse, les mesures sont levées. Sinon, elle reste un moment en isolement. Agir dès le premier cas repéré réduit

beaucoup le risque de transmission aux autres malades hospitalisés, susceptibles ensuite de les transmettre à leur entourage.

Cette situation est de plus en plus fréquente. Près de 20 000 rapatriements après hospitalisation à l'étranger ont eu lieu l'an dernier. Prescrire les antibiotiques avec parcimonie, en donnant la préférence aux plus ciblés, est efficace aussi. Depuis quelques années, en Australie, les prescriptions nécessitent l'accord d'un spécialiste (possible par téléphone). Sans accord, pas de remboursement. Ce pays possède aujourd'hui le plus faible taux de résistance.

Antibiotiques: où en est la recherche?

Pour contrer l'adaptation des bactéries aux antibiotiques, il faut sans cesse innover, ce qui n'est plus le cas depuis des années. La recherche est en panne dans ce secteur et peu de laboratoires y consacrent des gros budgets.

Résultat : pas de nouvelles molécules avant cinq à dix ans. On cherche aussi à développer les outils de diagnostic rapide des bactéries multi-résistantes. Le laboratoire Bio-Mérieux est l'un des leaders dans ce domaine. C'est essentiel, car plus le diagnostic est précoce, mieux on évite la dissémination de ces bactéries si difficiles à soigner.

Comment s'en protéger?

Comme elles se «promènent» essentiellement sur la peau ou dans le système digestif, l'hygiène est fondamentale.

- Se laver les mains avant de manger, après le passage aux toilettes...
- Désinfecter correctement les plaies.
- Bien respecter les consignes avant une opération : la douche avec un produit spécifique le jour même, c'est très important.
- Ne pas réclamer d'antibiotiques. Il ne faut les prendre qu'en cas de vraie nécessité et pendant la durée prescrite par le médecin.

7 clés pour avoir confiance en un médicament

Tout médicament présente des risques. Afin de les éviter, vérifiez et respectez ces quelques règles indispensables à la bonne utilisation d'un remède.

Un médicament doit être autorisé

Les médicaments, qu'ils soient disponibles avec ou sans ordonnance, génériques ou non, remboursés ou pas, doivent obtenir une Autorisation de mise sur le marché (AMM) avant d'être vendus. Délivrée par les autorités de santé nationales et européennes, l'AMM atteste de leurs efficacités, de sa sécurité d'emploi, de la qualité de leurs fabrications et définit ses modalités d'utilisation. La mention «médicament autorisé» suivie du numéro d'autorisation doit être visible et mise en avant sur le packaging.

Suivre les recommandations de votre médecin et de votre pharmacien

Les professionnels de santé vous per-

mettent d'utiliser votre médicament avec la plus grande efficacité et sécurité possible. Un médicament vous est prescrit ou conseillé pour une indication et dans des conditions précises. Votre médecin ou votre pharmacien connaît vos antécédents médicaux, situations particulières (allergies, prise d'autres médicaments, grossesse, etc.)

Respectez :

- la posologie (doses et fréquence des prises) et la durée du traitement indiquées.
- les précautions d'emploi : certains médicaments peuvent nécessiter une adaptation de votre mode de vie (ex : éviter certains aliments ou boissons, utilisation d'une méthode contraceptive...).

Ne donnez pas votre médicament à quelqu'un d'autre sans l'avis d'un médecin ou d'un pharmacien.

Désormais, avec votre accord, votre pharmacien peut tenir et mettre à jour votre DP (pour plus d'information sur le Dossier Pharmaceutique : <http://www.ordre.pharmacien.fr/DP/index3.htm>). Il permet de mieux détecter les interactions entre médicaments et les redondances de traitement, quelle que soit la pharmacie où vous vous êtes rendu.

Lisez les informations sur les boîtes

Des dessins de mise en garde figurent sur les boîtes de médicaments. Apprenez à les lire et à les respecter. Ils préviennent des risques liés à la conduite, à la conservation de certains remèdes. Ne les prenez pas à la légère. Si vous avez le moindre doute, demandez confirmation à votre médecin ou pharmacien.

N'achetez jamais de médicaments sur internet

En France, les médicaments ne peuvent être délivrés qu'en pharmacie. Ne prenez pas de risques inutiles pour payer moins cher. Votre vie peut être en danger. Votre pharmacien reste un interlocuteur essentiel dans vos achats de médicaments.

Lisez la notice

Et conservez la dans la boîte d'origine du médicament. Respectez les prescriptions de votre médecin ou de votre pharmacien. Prenez le temps de relire la notice dans son ensemble. Gardez-la précieusement, et n'hésitez pas à questionner un professionnel de santé si vous avez le moindre doute.

Les besoins en eau des sportifs

Lorsqu'on pratique un sport de loisir, il n'est pas nécessaire d'enrichir son alimentation de manière spécifique. En revanche, l'hydratation demande, pendant et après l'effort, une attention particulière pour que l'organisme ne souffre ni de déshydratation sévère ni de carences.

Les pertes d'eau pendant l'effort sportif

L'organisme doit éliminer le surplus de chaleur dégagé par l'activité des muscles ; transpirer est le moyen le plus efficace d'y parvenir. La sueur représente 70 à 80 % des pertes d'eau pendant et après l'effort. La sudation provoque également une perte de minéraux, indispensables au bon fonctionnement du corps. La quantité de sueur produite augmente avec l'intensité de l'exercice, mais également avec la température et le taux d'humidité de l'air ambiant. Les pertes en eau varient d'un demi-litre à deux litres et demi par heure. Par une journée chaude et moite, un triathlète peut perdre jusqu'à quinze litres d'eau !

Un match de football ou de tennis entraîne l'élimination de trois à quatre litres d'eau. Les femmes ont tendance à moins transpirer que les hommes et sont souvent plus attentives à leur réhydratation.

Les risques liés à la perte d'eau pendant l'effort sportif

La soif pendant l'effort est un indicateur trop tardif du degré de déshydratation. Pour cette raison, il est indispensable de se forcer à boire dès le début de l'exercice. Les problèmes provoqués par la déshydratation peuvent avoir de graves conséquences. Une perte en eau équivalente à 2 % du poids (1,4 litres pour un homme de 70 kilos, 1 litre pour une femme de 50 kilos) diminue sérieusement les performances et augmente les risques de tendinites (inflammations des tendons). Les battements du cœur sont plus rapides, la capacité d'endurance diminue, la température du corps augmente et de graves problèmes de santé peuvent survenir dès que les pertes en eau dépassent 4 % du poids.

Il est possible de mesurer ses pertes en eau, en pesant avant et après une épreuve ou un entraînement, et en tenant



compte du poids de l'eau bue pendant l'effort. Cette mesure permet de connaître la quantité d'eau à boire après l'exercice de même que celle à prévoir pour la fois suivante.

Quelles boissons absorber pendant l'épreuve sportive ?

Les boissons prises pendant l'effort doivent être rapidement absorbées par le corps. Dans ce but, elles doivent être hypotoniques ou isotoniques. Si l'épreuve dure moins d'une heure, boire de l'eau de

source, de l'eau du robinet ou une eau minérale suffit. Si l'effort se prolonge, il est préférable d'enrichir sa boisson en glucides et en sel de cuisine (voir encadré). Pour les épreuves de moins de trois heures, il faut boire d'un demi-litre à un litre et demi par heure selon le climat. Si l'effort dure plus de trois heures, un demi-litre à un litre par heure peut suffire.

Une boisson réhydratante

On peut facilement réaliser une boisson isotonique pour prévenir la déshydratation, en mélangeant :

•un litre d'eau ou de thé,

- deux cuillerées à soupe de sucre ou de miel,
- un quart de cuillerée à café de sel,
- une orange pressée.

Boire pendant les pauses quand on fait du sport

Idéalement, à chaque pause il faut boire la plus grande quantité possible de liquide sans être gêné au niveau de l'estomac, en évitant l'eau glacée. La réhydratation doit continuer pendant les deux à quatre heures qui suivent l'effort, avec une boisson reminéralisante et énergétique, par exemple.

Faire du sport enceinte rend bébé plus intelligent



Des chercheurs de l'Université de Montréal démontrent que l'activité physique fait du bien à la femme enceinte mais aussi au futur bébé, en développant plus rapidement son cerveau.

Voilà une étude qui devrait motiver les femmes enceintes à chauffer leurs baskets pendant la grossesse. Les bébés nés de mamans sportives pendant la grossesse bénéficieraient d'un entraînement cérébral visible à la naissance. «Le système d'activation cérébrale est plus mature chez les bébés dont la mère a été physiquement active pendant la grossesse, ce qui laisse entendre que leur cerveau s'est développé plus rapidement que celui des autres», explique Elise Labonté-Lemoyne, chercheur au département de kinésiologie de l'Université de Montréal et auteur de l'étude.

Six femmes enceintes ont participé à l'expérience en faisant de l'exercice modérément (20 minutes, trois fois par semaine) pendant les douze premières semaines de leur grossesse. Un second groupe n'a pratiqué aucun sport pendant la grossesse.

Le développement cognitif de bébés âgés de 8 à 12 jours a ensuite été mesuré à l'aide de 124 électrodes posées sur leur tête. Les bébés dont les mères avaient été le plus actives ont révélé une plus grande activité cérébrale. L'équipe entend maintenant vérifier si ces résultats se traduisent au niveau du langage et des facultés motrices chez le bébé à l'âge de 1 an.

Les bienfaits du sport pendant la grossesse

« Nous avons bon espoir que cette découverte incitera les femmes à changer leurs habitudes, puisque le simple fait de faire de l'exercice pendant la grossesse pourrait changer l'avenir de leur enfant », estime le P^r Dave Ellemberg co-auteur de l'étude. Le sport pendant la grossesse est indiqué à condition de ne pas pratiquer d'activités violentes. Dans le doute, demandez à votre médecin. Yoga, marche, natation sont quelques-unes des activités recommandées qui permettent de vivre sa grossesse sans s'encombrer de ses désagréments : moins de stress, pas de prise de poids, moins de problèmes de transit...

ALGÉRIE - MAROC

CAMPAGNE MAROCAINE CONTRE L'ALGÉRIE :

Alger appelle Rabat à la retenue

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, a appelé mercredi le Maroc à la "retenue" et la "sagesse" suite aux campagnes "excessives" menées par des responsables politiques, des partis politiques et des médias marocains contre l'Algérie.

"Nous espérons que nos frères marocains reviennent vers cette retenue et cette sagesse et que cessent les campagnes marocaines qui tendent à être excessives à travers les déclarations de partis politiques et d'associations, de médias publics et privés et de certains responsables politiques", a indiqué M. Bouguerra qui était l'invité de l'émission *Sur le fil* de la chaîne de télévision nationale Canal Algérie.

"Il faut que cela cesse (campagne) pour nous permettre de construire, dans la sérénité, une relation apaisée entre deux pays frères et voisins qui partagent tellement de choses ensemble", a-t-il dit.

Affirmant que les relations entre l'Algérie et le Maroc "ne sont pas au niveau requis et souhaité", M. Bouguerra a expliqué que l'Algérie "a toujours fait l'effort d'inscrire sa relation avec le Maroc dans le cadre d'un processus graduel de normalisation et de restauration". "Malheureusement, nos frères marocains n'étaient pas au rendez-vous de cette volonté et de cette disponibilité", a-t-il regretté, rappelant qu'en dépit de la récente violation de l'enceinte consulaire algérienne à Casablanca, la profanation de l'emblème national le jour de la Fête nationale, l'Algérie "a su garder la sérénité, la retenue et la sagesse nécessaires". S'agissant de la demande insistante du Maroc pour la réouverture de la frontière avec l'Algérie, M. Bouguerra a indiqué que "nous avons déjà essayé, en 2000, 2005 et 2011, de travailler dans un processus graduel, car nous voulions résoudre tous les problèmes qui existent au plan bilatéral avant d'aller vers cette perspective". "Malheureusement, chaque fois que nous entamons des démarches et des efforts, nous nous retrouvons dans des problèmes qui ont bloqué tous les efforts et initiatives", a-t-il encore regretté.

S'agissant de la contrebande de drogue à la frontière avec le Maroc, M. Bouguerra a affirmé qu'il ne se passait pas une semaine sans que les médias algériens rendent compte de saisies, par les services de sécurité algériens, de "quantités considérables" et "en constante progression" de drogues venant du Maroc.

"Nous aurions pu traiter ce problème s'il existait une coopération réelle de la part des services concernés de notre voisin dans la lutte contre ce phénomène", a-t-il dit. Il a indiqué que "l'Algérie voudrait traiter ce problème dans le cadre d'une coopération bilatérale de voisinage, car, a-t-il dit, c'est la manière la plus sage de régler ce problème".

M. Bouguerra a, en outre, cité des experts qui estiment que la quantité de drogue saisie à la frontière avec le Maroc ne dépasse guère les 10 à 20% du nombre total qui arrive à échapper à la vigilance des services de sécurité algériens. "Ce n'est pas parce que les autres chemins ou itinéraires de contrebande sont mieux contrôlés ou fermés. Cela signifie qu'il y a volonté de faire traverser par l'Algérie des quantités considérables de drogue", a-t-il affirmé. A propos de l'Union du Maghreb arabe (UMA), M. Bouguerra a déploré le fait que Rabat conditionne la réprise des activités de l'Union, au titre des sommets, "par un problème à la limite bilatérale", estimant que le Maroc "fait fausse route" en agissant ainsi. "Dire qu'on ne peut pas continuer à construire l'UMA à cause du problème du Sahara occidental, c'est faire fausse route", a-t-il affirmé. Il a rappelé que la question du Sahara occidental est "un problème de décolonisation dont le règlement est pris en charge par les Nations unies pour essayer de trouver une solution politique mutuellement acceptable qui permette au peuple sahraoui d'exprimer librement son destin".

Interrogé sur la nouvelle tournée de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, dans la région, M. Bouguerra a indiqué que M. Ross dit, qu'après cinq ans qu'il est en charge de ce dossier, "il ne progresse pas".

"Après cinq ans, l'Algérie comprend sa frustration. M. Ross dit qu'il ne progresse pas et estime qu'il était temps de changer de méthodologie dans son travail", a-t-il expliqué, ajoutant que "M. Ross a proposé sa méthodologie aux deux parties en conflit à savoir le Front Polisario et le Maroc et informé les deux pays observateurs : Algérie et Mauritanie".

Le ministre délégué a exprimé son espoir de voir "la poursuite des efforts de M. Ross, permettre, avec la bonne volonté et la disponibilité, en particulier, des deux parties en conflit, de faire progresser ces efforts".

APS

LAMAMRA L'A ANNONCÉ À GENÈVE

DU 26 AU 29 MAI 2014 À ALGER

Conférence ministérielle du Mouvement des pays non alignés

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a annoncé mercredi à Genève la tenue d'une conférence ministérielle du Mouvement des pays non alignés du 26 au 29 mai 2014 à Alger.



C'est une conférence ministérielle qui se tient entre deux sommets, celui de Téhéran (Iran) il y a un an et demi et celui qui aura lieu en Amérique latine dans 18 mois, et dont la conférence déterminera dans quel pays», a précisé le ministre à l'APS en marge de la 25^e session du Conseil onusien des droits de l'homme.

La rencontre permettra de «faire le point» et de «prendre les décisions pour impulser la marche du mouvement qui a toujours des principes et des idéaux et objectifs», a-t-il dit.

Interrogé sur ce qui reste du Mou-

vement des pays non alignés, le ministre a affirmé que le groupe «activait toujours» et que dans toutes les conférences internationales, il se réunissait et faisait des propositions communes.

Les centres d'intérêt du groupe qui compte 117 pays outre une vingtaine d'observateurs, sont la démocratie, le désarmement, le développement économique et social, la paix et autres, a précisé M. Lamamra.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie a annoncé la tenue d'une Conférence internationale sur les villes à Alger en 2015. L'objectif de cette ren-

contre est de «mobiliser le maximum d'efforts pour améliorer la qualité de vie, l'environnement et les prestations sociales», a-t-il expliqué. Pour ce faire, «il faut que tous les acteurs qui ont un rôle, une responsabilité, soient mobilisés».

«Les villes ont incontestablement un rôle clé. De plus en plus au niveau international, il y a des conférences pour les villes et les assemblées élues afin de faire des plans de coopération, des jumelages, des échanges d'expérience et autres», a conclu le ministre.

COOPÉRATION SÉCURITAIRE

La coordination algéro-libyenne s'est développée de manière remarquable

L'Algérie et la Libye ont développé leur coordination dans le domaine sécuritaire «de manière remarquable», a affirmé mercredi soir, à Rome le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

"Tout ce qui affecte la sécurité de Libye affecte naturellement la sécurité nationale de notre pays, je me réjouis donc que la concertation et la coordination entre nos deux pays se sont développées de manière remarquable", a indiqué M. Lamamra dans une déclaration à l'APS à son arrivée à l'aéroport international de

Rome, Leonardo da Vinci.

M. Lamamra, qui venait en Italie pour participer hier à la Conférence internationale de soutien à la Libye, a réitéré la disponibilité de l'Algérie de contribuer à la reconstruction li-

bilitéennes.

"Le fait que nos frères libyens et nos amis et partenaires italiens organisent une telle conférence et nous invitent à y participer rencontre tout à fait notre souci de contribuer à la reconstruction des institutions de l'Etat libyen et à la réinsertion régionale et internationale de ce pays

frère", a-t-il soutenu. Le chef de la diplomatie algérienne s'est, d'autre part, félicité du développement de la coopération algéro-libyenne dans divers domaines.

Pour le ministre, la Commission mixte algéro-libyenne, organisée fin décembre à Tripoli, et l'élaboration d'un programme de coopération bilatéral englobant plusieurs secteurs d'activité comme la sécurité et l'énergie, renseignent sur la volonté des deux pays de développer leurs relations. S'agissant de la coopération algéro-italienne,

M. Lamamra a affirmé que l'Italie était "un partenaire très significatif avec lequel l'Algérie est liée par un traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage".

"L'Algérie et l'Italie possèdent naturellement et constamment un agenda important en termes de consultations politiques sur l'ensemble des sphères dans lesquelles nos intérêts sont communs", a-t-il dit.

"Nous nous réjouissons de ce premier contact avec le nouveau gouvernement italien et nous sommes persuadés qu'il y en aura d'autres", a-t-il ajouté.

BOUGUERRA, INVITÉ DE «CANAL ALGÉRIE»

La coopération algéro-libyenne en matière sécuritaire «se déroule très bien»

La coopération algéro-libyenne en matière sécuritaire "se déroule très bien", notamment en ce qui concerne les frontières, a affirmé mercredi le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra.

"La coopération algéro-libyenne en matière sécuritaire se déroule très bien aussi bien aux plans des échanges de renseignements que de la formation militaire", a précisé M. Bouguerra qui était l'invité de

l'émission «Sur le fil» de la chaîne de télévision nationale Canal Algérie.

Il a souligné que l'Algérie et la Libye "ont mobilisé tous les moyens pour sécuriser leurs frontières. Elles coopèrent, par exemple, dans le cadre d'échanges de renseignements au bénéfice de la restauration de la paix, de la stabilité et de la sécurité en Libye".

Concernant la situation politique en Libye, M. Bouguerra a indiqué que la Libye traverse "des difficultés"

au plan politique, et dans ce cadre, a-t-il dit, "l'Algérie essaye de venir en aide à ce pays pour qu'il dépasse cette situation".

Interrogé sur les mouvements armés qui opèrent dans le sud de la Libye, M. Bouguerra a affirmé que "tous les pays de la région coordonnent leurs efforts avec les Libyens dans le cadre de la lutte contre les divers mouvements qui continuent d'opérer ou d'exister dans le sud de la Libye afin de trouver une solution à cette situation".

SAHARA OCCIDENTAL-ONU-MAROC

La communauté internationale et l'ONU appellées à assumer leurs responsabilités envers le peuple sahraoui

La communauté internationale et l'ONU sont appelées à «assumer toutes leurs responsabilités envers le peuple sahraoui et à rechercher les voies devant leur permettre d'honorer leur charte et de respecter leurs décisions engagées en faveur du peuple sahraoui en 1991, date de la signature par le Front Polisario et le Maroc (parties au conflit), sous l'égide de l'ONU, d'un cessez-le-feu pour organiser un référendum permettant au peuple sahraoui de se prononcer sur son autodétermination», a indiqué M. Khatri dans un point de presse, à l'issue de la première séance d'entretiens que la délégation sahraouie a eue avec M. Christopher Ross, envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU.

Il a ajouté que la délégation sahraouie aux négociations avec le Maroc a réitéré à M. Ross «la disposition de la partie sahraouie à coopérer avec l'ONU pour mettre un terme, au plus tôt, à ce conflit entourant une question de décolonisation», estimant, à ce propos, que «la responsabilité de l'ONU est de mettre un

- La communauté internationale et l'Organisation des Nations unies «sont appelées à assumer toutes leurs responsabilités à l'égard du peuple sahraoui», a déclaré mercredi au camp Chahid El-Hafed des réfugiés sahraouis, M. Khatri Addouh, chef de la délégation sahraouie aux négociations avec le Maroc.



terme à cette situation de colonisation du Sahara occidental, sur la base de la légitimité internationale, de la Charte de l'ONU, et du respect total du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination».

Le président de la délégation

sahraouie aux négociations a, toutefois, déploré la «position négative de la partie marocaine dans ces négociations, et son absence de volonté dans le règlement de cette question, durant tout ce temps, et ce, en dépit des

moyens et efforts déployés par l'ONU». «La délégation sahraouie aux négociations a attiré, une fois de plus, l'attention de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU sur la poursuite, par l'occupant marocain, de la violation des droits de l'homme en territoires occupés, la spoliation des richesses du Sahara occidental et la mise en place du mur de séparation au Sahara occidental», a affirmé le même responsable. M. Khatri Addouh a exprimé, par ailleurs, l'espérance des Sahraouis «de voir la communauté internationale agir, à la mesure de son souci affiché à l'égard de la cause sahraouie, pour amener le Maroc à coopérer afin de trouver, le plus tôt possible, une solution juste et finale devant permettre au peuple sahraoui d'exprimer librement sa volonté et choisir son avenir». L'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, M. Christopher Ross, en tournée dans la région, devait tenir mercredi soir une seconde séance d'entretiens avec la délégation sahraouie aux négociations.

LIBYE

Le Niger a remis Saâdi El-Gueddafi à Tripoli

Les autorités nigériennes ont remis aux autorités libyennes le fils de l'ancien dirigeant Maâmmar El-Gueddafi, Saâdi, qui s'était réfugié au Niger en 2011, a annoncé hier le gouvernement libyen dans un communiqué.

«Saâdi el Gueddafi a été remis au gouvernement libyen le 6 mars, il est arrivé en Libye et est aux mains de la police judiciaire», a indiqué le communiqué, en remerciant le Niger.

Le gouvernement libyen s'engage à traiter Saâdi El-Gueddafi «conformément aux normes internationales sur le traitement des prisonniers», ajoute le communiqué.

Saâdi el Gueddafi, 39 ans, s'était réfugié en septembre 2011 au Niger, peu avant la chute du régime d'El Gueddafi, le 20 octobre 2011.

Niamey, qui lui a accordé l'asile, refusait de l'extrader malgré les demandes répétées des nouvelles autorités libyennes.

Celles-ci l'accusent de «s'être emparé de biens par la force et l'intimidation quand il dirigeait la Fédération libyenne de football». Interpol avait émis une «notice rouge» pour demander à ses 188 pays membres son arrestation.

Le président nigérien Mahamadou Issoufou avait annoncé en novembre 2012 que son pays avait accordé l'asile à Saâdi El Gueddafi pour des «raisons humanitaires».

SOUDAN DU SUD

Nouveaux affrontements mercredi soir à Juba

Les affrontements ont repris mercredi soir dans la capitale du Soudan du Sud, en proie à un sanglant conflit armé depuis mi-décembre, selon des médias.

Des tirs intenses mais isolés avaient éclaté mercredi matin aux abords d'une caserne de la capitale, en raison, selon les autorités, du non paiement des soldes des militaires. Mais des tirs, notamment à la mitrailleuse, ont dans la soirée repris dans d'autres parties de la ville, dans des quartiers résidentiels, non loin de l'aéroport et d'un complexe de l'Union africaine notamment, selon la même source.

Les combats qui ravagent le Soudan du Sud depuis près de trois mois étaient partis de Juba mi-décembre, avant de s'étendre à d'autres Etats clés du pays.

Le conflit sud-soudanais, qui a déjà fait des milliers de morts et près de 900.000 déplacés, oppose des soldats loyaux au gouvernement à des militaires mutins qui ont rejoint l'ex-vice président Riek Machar, limogé l'été 2013. Les combats sont alimentés par une rivalité politique entre l'ex-vice président et le président Salva Kiir. Salva Kiir a accusé Riek Machar de tentative de coup d'Etat.

APS

NIGERIA

9 morts dans une attaque dans le centre du pays

Neuf personnes ont été tuées mercredi par des hommes armés qui ont attaqué quatre localités dans l'Etat du Plateau, dans le centre du Nigeria, ont annoncé la police et l'armée.

Les nombreux assaillants ont également mis le feu à des dizaines de maisons au cours de ce raid survenu dans le district de Riyom, théâtre d'une série d'attaques ces dernières années.

Ils «ont réussi à tuer neuf personnes et ont brûlé 24 maisons», a déclaré à la presse un porte-parole de l'armée, le capitaine Salisu Ibrahim Mustapha. La porte-parole de la police de l'Etat du Plateau, Felicia Anslem, a confirmé le bilan de neuf morts. Des habitants ont quant à eux fait état de 16 morts.

Selon un parlementaire local, Daniel Dem, la plupart des victimes sont des femmes et des enfants.

Mardi, au moins seize personnes ont été tuées dans une attaque lancée par des hommes armés à Rim, dans l'Etat de Plateau, dans le nord du Nigeria, selon la police locale.

«A Jos, capitale de l'Etat, plus de 200 maisons ont été incendiées», a précisé la porte-parole de la police d'Etat, Felicia Ans-

lem. Samedi, 35 personnes avaient péri lorsque deux bombes avaient explosé dans un quartier densément peuplé de Maiduguri. A peine une heure plus tard, 39 autres Nigérians avaient été tués lorsque des hommes armés avaient ouvert le feu dans un village proche avec des mitrailleuses et des explosifs.

Le 20 février, des hommes armés avaient attaqué le village de Rapyem, également situé dans l'Etat du Plateau, tuant 13 personnes dont neuf enfants. Cet Etat a une longue histoire de violences ethniques et religieuses opposant des éleveurs fulani, de religion musulmane et de langue haoussa, à des agriculteurs de la communauté berom chrétienne.

Le Plateau et l'Etat voisin de Kaduna constituent la «ceinture centrale» (Middle Belt) du Nigeria, où le Nord musulman rencontre le Sud majoritairement chrétien.

L'organisation Human Rights Watch a indiqué en décembre dernier qu'environ 10.000 personnes ont été tuées dans ces deux Etats depuis 1992 en raison de leur identité religieuse ou ethnique, dont plusieurs milliers depuis 2010.

SOMALIE

L'ONU prolonge l'assouplissement de l'embargo sur les armes

Le Conseil de sécurité de l'ONU a prolongé mercredi la levée partielle de l'embargo sur les armes à destination du gouvernement somalien mais avec des conditions plus strictes pour que ces armes ne soient pas détournées.

En février 2013, le Conseil avait décidé d'assouplir pendant une période probatoire d'un an l'embargo sur les armes, sauf pour la plupart des armes lourdes et pour des équipements sensibles. Les achats autorisés restent soumis à notification préalable.

Mais les experts de l'ONU chargés de surveiller l'embargo ont fait état dans un ré-

cent rapport de détournements «systématiques» commis par Mogadiscio, au profit de chefs de clans et parfois même de responsables du groupe shebab somaliens.

Dans une résolution proposée par Londres et adoptée mercredi à l'unanimité, le Conseil prolonge pour huit mois seulement, jusqu'au 25 octobre prochain, le régime d'embargo en vigueur.

Mais il impose à Mogadiscio des obligations plus strictes concernant la notification préalable, le stockage et l'enregistrement de ses achats d'armes.

UKRAINE

Ban Ki-moon appelle «toutes les parties» à réduire les tensions

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a appelé mercredi «toutes les parties» dans la crise ukrainienne à réduire les tensions et à entamer «un dialogue constructif», dans une déclaration depuis Freetown, où il est en visite.

«J'appelle toutes les parties à réduire les tensions et leurs discours, et à se réunir pour entamer un dialogue constructif afin de résoudre le problème», a-t-il déclaré devant la presse.

M. Ban a affirmé à la presse avant téléphoné mercredi matin au secrétaire d'Etat américain John Kerry et aux ministres des Affaires étrangères d'Allemagne et de France à propos de la situation en Ukraine, pour prôner une désescalade de la tension en Crimée, péninsule faisant partie de l'Ukraine et dont une partie est contrôlée de facto par des forces russes.

«Ce qui est important et urgent, c'est que le principe de l'unité, de la sécurité et de l'intégrité de l'Ukraine soit protégé», a poursuivi Ban.

Ban Ki-moon est arrivé tard mardi soir à Freetown pour une visite en prélude à la fermeture effective de la mission de paix en Sierra Leone mise en place il y a 15 ans.

L'envoyé spécial de l'ONU en Crimée met fin à sa mission

L'envoyé spécial de l'ONU en Crimée, Robert Serry, a décidé de mettre fin à sa mission dans la péninsule ukrainienne russophone après avoir été retenu brièvement mercredi par des hommes armés à Simféropol, selon un communiqué le l'ONU.

L'envoyé spécial «retournera sous peu à Kiev pour poursuivre sa mission, qui a été interrompue par l'incident d'aujourd'hui» (mercredi), a déclaré dans un communiqué un porte-parole de l'ONU, Faghan Haq.

A Kiev, mercredi, le vice-secrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson, avait annoncé une autre mission de l'ONU à partir du week-end prochain en Crimée, menée cette fois par le secrétaire général adjoint de l'ONU aux droits de l'homme, Ivan Simonovic. Le ministère ukrainien des Affaires étrangères avait annoncé que M. Serry avait été retenu par des hommes armés en uniforme à Simféropol. «Son véhicule a été bloqué à Simféropol par des inconnus armés», avait déclaré un porte-parole du ministère, Evgeni Perebyinis. «Ils ont d'abord essayé de l'emporter par la force à l'aéroport mais il a refusé».

Un journaliste de la chaîne de télévision britannique ITV, James Mates, qui accompagnait M. Serry, a expliqué sur son compte Twitter que M. Serry avait été bloqué par des hommes armés alors qu'il visitait les locaux de la Marine.

M. Serry a ensuite décidé de se rendre directement à l'aéroport et de mettre fin à sa mission en Crimée, a rapporté le journaliste. «J'espère que cet incident va rappeler à tout le monde à quel point la situation est devenue dangereuse en Crimée. Il y a un besoin absolument urgent de désescalade des tensions», a commenté Robert Serry, interrogé par téléphone sur la chaîne américaine CNN.

«Je suis très inquiet de ce qui pourrait arriver s'il y avait des effusions de sang», a-t-il ajouté, assurant ne jamais avoir craint pour sa vie durant cet épisode.

«Il y a des gens en Crimée qui se comportent avec beaucoup de retenue», a-t-il expliqué, se disant «à présent heureux d'être à Istanbul».

M. Eliasson avait lors d'une conférence de presse mis en garde contre la tentation de revenir aux réflexes de la guerre froide, et appelé Russes et Ukrainiens au dialogue pour trouver une issue pacifique à la crise.

APS

● L'OTAN a décidé mercredi de réexaminer sa coopération avec la Russie, avec la suspension de certaines initiatives communes OTAN-Russie, a déclaré son secrétaire général, Anders Fogh Rasmussen.

M. RASMUSSEN À DÉCLARÉ L'OTAN réexamine sa coopération avec la Russie



«Nous avons placé l'ensemble de la coopération OTAN-Russie sous examen et mis fin aux réunions communes au niveau des employés de l'OTAN», a affirmé M. Rasmussen à l'issue d'une réunion OTAN-Russie au niveau des ambassadeurs au siège de l'Alliance atlantique à Bruxelles.

Ces mesures «envoient un message très clair à la Russie selon lequel elle doit contribuer à la désescalade de la situation en Ukraine», a-t-il estimé.

La plus immédiate est la suspension de la préparation de la «première mission commune OTAN-Russie», à savoir l'escorte commune pour le navire américain transportant des armes chimiques syriennes devant être détruites. «Cela ne va pas affecter la destruction des armes chimiques, mais la Russie ne sera pas partie prenante à partir de maintenant», a précisé M. Rasmussen. «Dans le même temps, nous voulons laisser la porte ouverte au dialogue» en étant «prêts à maintenir les réunions» du Conseil OTAN-Russie au niveau des ambassadeurs, a-t-il assuré. Parallèlement, nous avons décidé de «renforcer notre partenariat avec l'Ukraine et

notre coopération pour soutenir les réformes démocratiques», a indiqué le secrétaire général de l'OTAN. Cela passera par un soutien plus appuyé aux structures militaires et civiles de l'Ukraine, un pays qui coûte depuis des années avec l'OTAN et participe déjà à plusieurs de ses missions, notamment en Afghanistan. M. Rasmussen devait recevoir hier le nouveau Pre-

mier ministre ukrainien, Arseni Iatseniouk, au cours de sa visite à Bruxelles. Le Conseil OTAN-Russie (COR) a été créé en 2002 pour favoriser la coopération entre les deux partenaires «sur les enjeux sécuritaires» et «dans toute une série de domaines d'intérêt commun», comme la gestion des crises ou la lutte contre le terrorisme et la piraterie.

Washington augmente son soutien militaire à la Pologne et aux pays baltes

Les Etats-Unis ont décidé d'intensifier les entraînements aériens conjoints avec la Pologne et d'augmenter leur participation à la protection de l'espace aérien des pays baltes, a annoncé mercredi le secrétaire à la Défense Chuck Hagel.

Ces mesures visent, pour Washington, à donner des assurances en matière de sécurité à ses alliés est-européens au sein de l'OTAN, qui s'inquiètent des conséquences pour leur sécurité des actions militaires russes

en Ukraine, selon la même source.

Le plus haut gradé américain, le général Martin Dempsey, a de son côté téléphoné mercredi matin à son homologue russe Valery Gerasimov et l'a appelé à «continuer à faire preuve de retenue dans les jours à venir afin de laisser une place à une solution diplomatique», a de son côté affirmé le chef d'état-major interarmées.

«Ce matin, le département de la Défense prend des mesures pour soutenir nos alliés, dont l'intensification des exercices conjoints via notre détachement aérien en Pologne et l'augmentation de notre participation à la mission de police de l'air de l'OTAN dans les pays baltes», a déclaré le chef du Pentagone devant les sénateurs de la commission des Forces armées. Un détachement militaire américain d'une dizaine d'hommes est stationné sur deux bases aériennes en Pologne pour mettre en œuvre les exercices aériens conjoints entre forces amé-

ricaines et polonaises, dont l'armée de l'air est elle aussi dotée de chasseurs F-16.

La protection de l'espace aérien de la Lituanie, de la Lettonie et de l'Estonie est assurée depuis 10 ans par l'OTAN. Un des pays membres la prend en charge en envoyant des chasseurs dans les pays baltes pour une durée de quatre mois avant qu'un autre Etat-membre ne lui succède. Depuis le 1^{er} janvier, ce sont les Etats-Unis qui sont chargés de cette mission.

CORÉES

Le Nord rejette la proposition du Sud pour de nouvelles réunions des familles

La Corée du Nord a rejeté hier la demande de Séoul de reprendre les négociations sur les réunions des familles séparées par la guerre de Corée (1950-1953), a indiqué le ministère sud-coréen de l'Unification, chargé des relations entre les deux voisins.

«Nous jugeons regrettable que le Nord n'ait pas accepté notre proposition pour se rencontrer à ce sujet le 12 mars», a ajouté le ministère dans un communiqué. Les deux Corées ont organisé fin février des retrouvailles, pour quelques jours, de familles séparées par la guerre de Corée (1950-1953). Ce programme de coopération était suspendu depuis trois ans.

Mais la tenue de manœuvres militaires conjointes entre les forces américaines et sud-coréennes suscite, comme chaque année, l'irritation de Pyongyang, qui a effectué ces derniers jours plusieurs tirs de missiles à courte portée et de tirs avec un lance-roquette multiple, selon des sources concordantes.

Des millions de Coréens ont été séparés après la Guerre de Corée qui s'est terminée en 1953 par un armistice. Toute communication entre habitants de part et d'autre de la frontière est impossible, par téléphone, par lettre et encore moins par internet (réservé à l'élite au Nord).

Au Nord et au Sud, quelque 71.000 Coréens, très âgés pour la plupart, sont inscrits sur des listes d'attente pour participer à ces réunions, organisées ponctuellement depuis 2000. Seuls 200 sont tirés au sort chaque fois.

SYRIE

Le mois de mars déterminant pour le désarmement chimique

Le mois de mars sera déterminant pour que la Syrie respecte le calendrier de destruction de son arsenal chimique, a estimé mercredi Sigrid Kaag, la coordinatrice de la mission chargée de superviser ce processus. Celle-ci s'adressait aux journalistes après avoir rendu compte à huis clos au Conseil de sécurité de l'ONU des progrès du désarmement chimique en Syrie. Celui-ci est mené par une mission conjointe de l'Organisation pour les armes chimiques (OAC) et de l'ONU, aux termes d'une résolution du Conseil. Mme Kaag a rappelé, comme elle l'avait dit mardi au conseil exécutif de l'OAC, que la Syrie avait évacué ou détruit jusqu'à présent «environ un tiers» de son arsenal chimique déclaré. Elle a dit s'attendre à ce que ce pourcentage «passe à 40 ou 41% dans les prochains jours», à mesure que les chargements de produits toxiques seront évacués de Syrie pour être détruits en mer. «Le mois de mars, comme je l'ai indiqué au Conseil, est le mois essentiel pour juger des progrès» de ce processus qui doit se terminer le 30 juin, a-t-elle estimé.

Programme du vendredi 7 mars 2014



06h30 Magazine jeunesse TFou

08h25 Météo

08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping

09h20 Météo

09h25 Série dramatique Au nom de la vérité

09h55 Série dramatique Au nom de la vérité

10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins

10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins

11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins

11h55 Magazine de la gastronomie Petits

plats en équilibre

12h00 Jeu Les douze coups de midi

12h50 Magazine sportif L'affiche du jour

13h00 Journal

13h40 Magazine de la gastronomie Petits

plats en équilibre

13h45 Magazine de services Histoire d'un

rêve

13h48 Météo

13h50 Magazine de services Trafic info

13h55 Feuilleton sentimental Les feux de

l'amour

15h20 Téléfilm de suspense Obsession maternelle

17h05 Téléréalité Quatre mariages pour une

lune de miel

18h05 Jeu Bienvenue chez nous

19h05 Jeu Money Drop

19h55 Météo

20h00 Journal

20h35 Magazine de services My Million

20h37 Magazine de services Trafic info

20h38 Météo

20h45 Nos chers voisins

20h45 C'est Canteloup

20h55 Divertissement Les enfants de la télé

23h25 Loterie l'Irrage de l'Euro Millions

23h30 Téléréalité L'amour est aveugle



08h00 Journal

08h10 Magazine de services Télématin (suite)

09h05 Dans quelle éta-gère

09h07 Magazine de services Point route

09h10 Des jours et des vies

09h35 Amour, gloire et beauté

09h55 C'est au programme

10h55 Météo outremer

11h00 Jeu Motus

11h30 Les Z'amours

12h00 Tout le monde veut prendre sa place

12h55 Météo 2

13h00 Journal

13h30 Société La femme que je suis

13h51 Météo 2

13h55 Météo des neiges

13h56 Magazine de services Point route

13h57 Magazine du consommateur Consomag

14h05 Magazine de société Toute une histoire

15h05 Comment ça va bien !

17h00 Dans la peau d'un chef

17h50 Magazine de services Point route

17h52 Jeu N'oubliez pas les paroles

18h30 Météo des neiges

18h35 Talk show L'émission pour tous

19h30 Talk show L'émission pour tous, la suite

20h00 Journal

20h35 Personnes mode d'emploi

20h37 Mieux comprendre l'immobilier

20h40 Magazine sportif Image du jour

20h40 Magazine musical Alcaline l'instant

20h43 Météo 2

20h45 Boulevard du palais 77

22h20 Société La femme que je suis

22h25 Magazine culturel Ce soir (ou jamais !)

23h58 Dans quelle éta-gère



07h50 Dessin animé Les Dalton

08h01 Les lapins crétins : invasion

08h08 Les lapins crétins : invasion

08h14 Les lapins crétins : invasion

08h25 Les lapins crétins : invasion

08h31 Les lapins crétins : invasion

08h38 Les lapins crétins : invasion

08h44 La chouette & Cie

08h55 Scooby-Doo, Mystères Associés

09h20 Série d'animation Scooby-Doo, Mystères Associés

09h45 Série d'animation Jamie a des tentacules

09h56 Série d'animation Jamie a des tentacules

10h11 Les lapins crétins : invasion

10h18 Les lapins crétins : invasion

10h24 Les lapins crétins : invasion

10h30 Les lapins crétins : invasion

10h40 Bienvenue chez les Jolipré

10h45 Consomag

10h50 Magazine régional Midi en France

11h55 Météo

12h00 12/13 : Journal régional

12h25 12/13 : Journal national

12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte

13h50 Série policière Un cas pour deux

16h00 Société La femme que je suis

16h10 Jeu Des chiffres et des lettres

16h50 Jeu Harry

17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour

17h30 Jeu Islam

18h10 Jeu Questions pour un champion

18h50 Météo des neiges

19h00 19/20 : Journal régional

19h18 19/20 : Edition locale

19h30 19/20 : Journal national

19h58 Météo

20h00 Magazine sportif Tout le sport

20h08 Magazine sportif Les coups du sport

20h10 Le journal des Paralympiques

20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie

20h45 Magazine de la mer Thalassa 77

22h35 Météo

22h40 Soir 3

23h08 Société La femme que je suis

23h10 Société Le procès du viol



07h55 Les Guignols de l'info

08h05 La météo

08h10 Multisports Zapsport

08h15 Série d'animation Les Simpson

08h35 Au bout du conte 77

10h25 Made in Groeland

10h45 Série humoristique Casting(s)

10h50 Drame Camille Claudel, 1915

12h19 Interview La nuit de...

12h20 La nouvelle édition

12h45 La nouvelle édition, 2e partie

14h00 Thriller Möbius 77

15h45 Magazine d'actualité L'effet papillon

16h15 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens

16h20 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens

16h25 Comédie dramatique Des gens qui s'embrassent 7

18h00 Divertissement-humour Connasse

18h03 Divertissement-humour Connasse

18h05 Divertissement Zapping

18h10 Le Before du grand journal

18h45 Le JT

20h00 Talk show Le grand journal, la suite

20h20 Divertissement Le petit journal

20h55 Film d'action Avengers 77

23h15 Cinéma Marvel Renaissance



07h45 Dessin animé Princesse Sofia

08h10 Dessin animé Les blagues de Toto

08h25 Dessin animé Le petit Nicolas

08h40 Série d'animation Martine

09h00 Météo

09h05 M6 boutique

10h05 La petite maison dans la prairie

11h00 La petite maison dans la prairie

12h00 Scènes de ménages

12h40 Météo

12h45 Le 12.45

13h05 Scènes de ménages

13h40 Météo

13h43 Magazine culinaire Astuces de chef

13h45 Pas à pas vers son destin

15h45 Série policière Women's Murder Club 77

16h30 Jeu Les reines du shopping

17h30 Jeu Un dîner presque parfait

18h40 Magazine d'information 100% mag

19h40 Météo

19h45 Le 19.45

20h05 Série humoristique Scènes de ménages

20h50 Série policière NCIS 77

21h40 Série policière NCIS 77

22h30 Série policière NCIS 77

23h20 Série policière NCIS

09h56 Série d'animation Jamie a des tentacules

10h11 Les lapins crétins : invasion

10h18 Les lapins crétins : invasion

10h24 Les lapins crétins : invasion

10h30 Les lapins crétins : invasion

10h40 Bienvenue chez les Jolipré

10h45 Consomag

10h50 Magazine régional Midi en France

11h55 Météo

12h00 12/13 : Journal régional

12h25 12/13 : Journal national

12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte

13h50 Série policière Un cas pour deux

16h00 Société La femme que je suis

16h10 Jeu Des chiffres et des lettres

16h50 Jeu Harry

17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour

17h30 Jeu Islam

18h10 Jeu Questions pour un champion

18h50 Météo des neiges

19h00 19/20 : Journal régional

19h18 19/20 : Edition locale

19h30 19/20 : Journal national

19h58 Météo

20h00 Magazine sportif Tout le sport

20h08 Magazine sportif Les coups du sport

20h10 Le journal des Paralympiques

20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie

20h45 Magazine d'actualité L'effet papillon

21h15 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens

21h20 Comédie dramatique Des gens qui s'embrassent 7

22h35 Météo

22h40 Météo

22h50 Météo

23h10 Météo

23h20 Météo

23h40 Météo

23h50 Météo

24h00 Météo

24h10 Météo

24h20 Météo

24h30 Météo

24h40 Météo

24h50 Météo

25h00 Météo

25h10 Météo

25h20 Météo

25h30 Météo

25h40 Météo

25h50 Météo

26h00 Météo

26h10 Météo

26h20 Météo

26h30 Météo

26h40 Météo

26h50 Météo

27h00 Météo

27h10 Météo

27h20 Météo

27h30 Météo

27h40 Météo

27h50 Météo

28h00 Météo

28h10 Météo

28h20 Météo

28h30 Météo

28h40 Météo

28h50 Météo

29h00 Météo

29h10 Météo

29h20 Météo

29h30 Météo

29h40 Météo

29h50 Météo

30h00 Météo

30h10 Météo

30h20 Météo

30h30 Météo

30h40 Météo

30h50 Météo

31h00 Météo

31h10 Météo

31h20 Météo

31h30 Météo

31h40 Météo

31h50 Météo

32h00 Météo

32h10 Météo

32h20 Météo

32h30 Météo

32h40 Météo

32h50 Météo

33h00 Météo

33h10 Météo

33h20 Météo

33h30 Météo

33h40 Météo

33h50 Météo

34h00 Météo

34h10 Météo

34h20 Météo

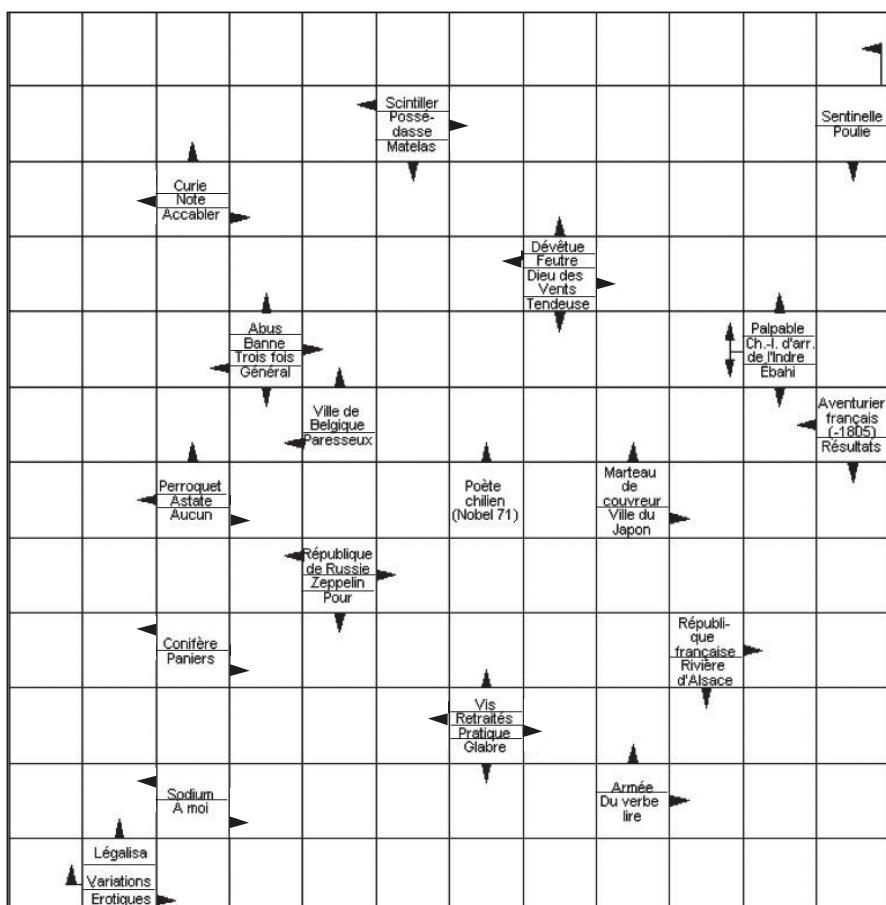
34h30 Météo

34h40 Météo

34h50 Météo

35h00 Météo

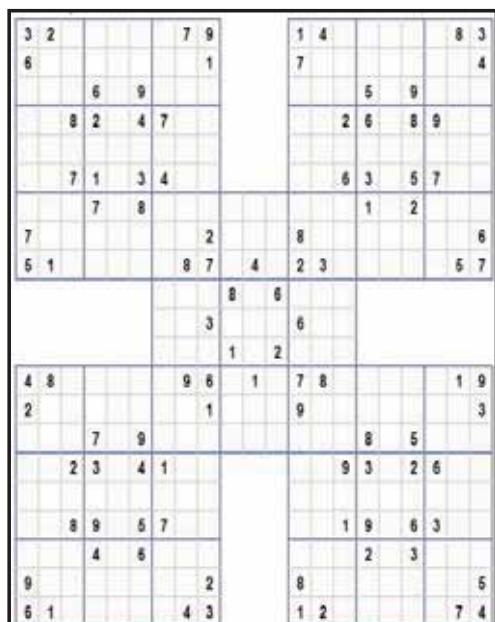
Mots fléchés n°532



Samouraï-sudoku n°532

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



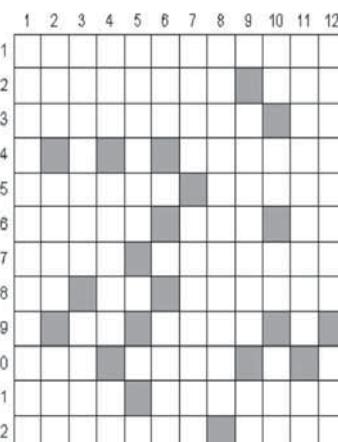
Mots croisés n°532

► Horizontalement:

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno- Deficiency Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V - Or - Ruines
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Du- rillons «
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Relatif au palais de l'Elysée - Dirige

► Verticalement:

- 1.Ch.-i. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - FI. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Scientia chrétienne
- 4.Circonstance - Hasards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Olefiant
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
- 11.Fleuriste - Pronom indéfini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé



7 erreurs



Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.

Proverbe algérien

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.

Proverbe berbère

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.

Proverbe arabe

L'occasion fait le larron.

Proverbe français

C'est arrivé le 6 mars

2003 : Lors de la présentation du troisième rapport d'étape des responsables des inspections, Hans Blix déclare devant le Conseil de sécurité des Nations unies que l'Irak a procédé à des « *mesures substantielles* » de désarmement et que Bagdad fait désormais preuve de coopération avec les experts en désarmement.

2003 : Les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Espagne proposent malgré tout un projet de seconde résolution donnant un ultimatum jusqu'au 17 mars à Saddam Hussein.

2003 : Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC-ex-Zaïre) et les rebelles trouvent un accord pour refondre leurs troupes au sein d'une nouvelle armée nationale et réunifier le pays déchiré par quatre ans et demi de guerre civile.

2004 : Une opération anti-terroriste menée par l'armée israélienne se solde par la mort de 14 Palestiniens dans deux camps de réfugiés de Gaza.

2004 : Le cyclone tropical « Gafilo » frappe le nord de Madagascar, provoquant la mort de 154 personnes dont 113 à bord d'un ferry qui a sombré dans la tempête.

2007 : France : Election de Patrick Ollier à la présidence de l'Assemblée nationale.

Célébrations :

- Albanie : Festa e mësuesit (Fête des professeurs), célèbre l'ouverture de la première école en langue albanienne, à Korça en 1867.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE INTER-RÉGIONS (GR. EST) - 22^e JOURNÉE

Le programme des rencontres

Programme des rencontres de la 22^e journée du championnat d'Algérie inter-régions de football, groupe Est, prévues demain (14h00):

NRB Teleghma - MB Constantine
CS Hamma Loulou - NRB Chréa
NT Souf - ES Bouakal
NRB Grarem - IRB El-Hadjar
CRB Tibesbest - IRB Robbah
CR Village Moussa - NRB El-Kala
ASC Ouled Zouai - AB Barika
WM Tébessa - JS Pont-Blanc

| Classement | Pts | J |
|----------------------|-----|-----|
| 1) CR Village Moussa | 45 | 21 |
| 2) NRB Chréa | 41 | 20 |
| 3) NRB Grarem | 39 | 21 |
| 4) IRB El-Hadjar | 38 | 21 |
| -) NRB Teleghma | 38 | 21 |
| 6) IRB Robbah | 31 | 21 |
| 7) WM Tébessa | 29 | 21 |
| 8) ES Bouakal | 27 | 21 |
| 9) NRB El-Kala | 26 | 21 |
| 10) MB Constantine | 25 | 21 |
| -) AB Barika | 25 | 21 |
| 12) ASC Ouled Zouai | 23 | 20 |
| 13) CRB Tibesbest | 21 | 21 |
| 14) NT Souf | 20 | 21 |
| -) JS Pont-Blanc | 20 | 21 |
| 16) CS Hamma Loulou | 11 | 21. |

LIGUE 1 DE FOOTBALL (22^e JOURNÉE-MATCH AVANCÉ) Score de parité pour MC Alger - ES Sétif (1-1)

Le MC Alger et l'ES Sétif se sont séparés sur un score de parité (1-1), (mi-temps: 0-1) en match avancé de la 22^e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, disputé mercredi au stade Omar Hamadi (Bologhine).



L'ES Sétif a ouvert le score par Tiaïiba (27^e) avant que Hachoud n'égalise pour le MCA à la 90^e minute. Après ce nul, les Sétifins (43 pts) restent à la 2^e place derrière l'USM Alger (45 pts) qui jouera son match aujourd'hui à Constantine, face au CSC, alors que le MCA occupe la 3^e place avec 37 pts. Les autres rencontres de cette journée auront lieu aujourd'hui et demain.

Résultat du match avancé :

MC Alger - ES Sétif 1-1
Buts: MCA: Hachoud (90)
ESS: Tiaïiba (27)

Aujourd'hui :

Constantine : CS Constantine - USM Alger (16h00)

Demain :

Béchar : JS Saoura - CR Belouizdad (15h00)
Béjaïa : MO Béjaïa - MC Oran (18h00)
Alger (1^{er} novembre) : USM Harrach - CRB Aïn Fekroun (15h00)
El Eulma : MCE Eulma - JSM Béjaïa (15h00)

Bordj Bou-Arréridj : CABB Arréridj - RC Arbaâ (15h00)
Tizi-Ouzou : JS Kabylie - ASO Chlef (15h00)

| Classement | Pts | J |
|---------------------|-----|----|
| 1. USM Alger | 45 | 21 |
| 2. ES Sétif | 43 | 22 |
| 3. MC Alger | 37 | 22 |
| 4. JS Kabylie | 34 | 21 |
| 5. MC El-Eulma | 32 | 21 |
| 6. CS Constantine | 32 | 21 |
| 7. ASO Chlef | 31 | 21 |
| 8. RC Arbaâ | 30 | 21 |
| 9. JS Saoura | 29 | 21 |
| 10. USM El-Harrach | 28 | 21 |
| 11. MO Béjaïa | 24 | 21 |
| 12. MC Oran | 21 | 21 |
| 13. CR Belouizdad | 21 | 21 |
| 14. CRB Aïn Fekroun | 20 | 21 |
| 15. CABB Arréridj | 17 | 21 |
| 16. JSM Béjaïa | 16 | 21 |

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE BOXE (SENIORS)

140 pugilistes en course pour les titres

Plus de 140 pugilistes représentant 26 ligues prennent part à la phase nationale du championnat d'Algérie de boxe (seniors), dont le coup d'envoie a été donné mercredi à la salle omnisports des Eucalyptus d'Alger.

Cette compétition, qui s'étalera sur quatre jours (5-8 mars), regroupe les champions et les vice-champions des huit régions qui ont pris part à la phase régionale, qualificative à la phase finale du championnat d'Algérie, ainsi que les représentants des sélections militaire et de la Protection civile.

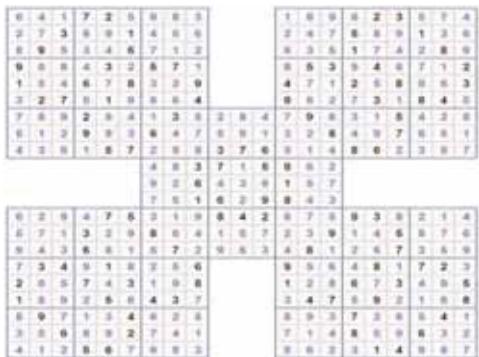
Le tirage au sort de la compétition ainsi que la pesée et la visite médicale ont été effectués mercredi matin, alors que les combats éliminatoires sont programmés pour les journées de mercredi, hier et aujourd'hui à partir de 15h00. Quant aux finales, elles se tiendront demain.

La présence de plus de 140 boxeurs dans la phase nationale du championnat d'Algérie aura certainement un impact positif sur le niveau de la compétition, selon les techniciens de la discipline. En effet, plusieurs combats de «haut niveau» sont attendus, malgré l'absence de quelques éléments de l'équipe nationale de boxe, à l'image de Chadi Abdelkader, Bouloudinet Chouaib et Ilyes Abadi, en raison de leur participation au match international de boxe entre la franchise algérienne «Faoucons du désert» et l'équipe italienne «Dolce-Gabbana», dans le cadre de la 9^e journée de la World Series of Boxing (WSB), prévu le 12 mars à Alger. En revanche, la participation du vice-champion du monde (-49 kg), Mohamed Flissi est attendue dans ce rendez-vous national. La Fédération algérienne de boxe (FAB) a mis en place cette saison un nouveau système de compétition qui fait passer le championnat d'Algérie par trois étapes : phase de wilayas, régionale et enfin nationale, supprimant ainsi la phase zonale qui existait dans l'ancien système.

APS



Sudoku N°531



S o l u t i o n

Mots Croisés N°531

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HI■R■LAXARTE
OFFRE■LARGIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Mots Fléchés N°5231

CAPITULATION
RIRE■POURRIn
ISONZO■BIISK
TE■AULNE■DESI
MA■RU■RAI■IC
ELAI■EGOUTT■A
NIICHNEUMO
NITE■HIC■T■R
EL■RU■DECADR
ALESBIEEN■TIENE
LEE■USE■TOTR
■S■EXERCONS

MONDIAL 2014 (PRÉPARATION) ALGÉRIE-SLOVÉNIE (2-0)

Test réussi pour les Algériens

La sélection algérienne de football a signé un net succès (2-0) face à la Slovénie, mercredi soir au stade Mustapha-Tchaker à Blida, réussissant avec brio son premier test d'application en prévision du Mondial-2014 au Brésil (12 juin-13 juillet). Avec deux jolis buts -- un à chaque mi-temps -- inscrits par Soudani (45'+2) et Taïder (56'), les coéquipiers de Nabil Bentaleb, titularisé pour la première fois avec Aïssa Mandi, ont largement dominé le match, développant un jeu de qualité, assorti d'une bonne maîtrise de balle.



Face à des Slovènes, entreprenants en première mi-temps seulement, le coach Vahid Halilhodzic a pu voir à l'œuvre le milieu de terrain de Tottenham, Bentaleb, auteur d'une belle prestation, tout comme le défenseur Aïssa Mandi (Stade de Reims) titularisé au poste d'arrière-droit.

L'arrière-garde algérienne a donné beaucoup d'assurance au gardien Zemmamouche, grâce à la paire centrale Cadamuro-Bougherra, puis Cadamuro-Hallache. Sur le flan gauche, Ghoulam a tiré son épingle de jeu. En face, les joueurs de l'entraîneur Srecko Katanec ont trouvé des difficultés à contenir les velleités des Algériens qui affichaient une meilleure forme et une meilleure circulation

de balle. Le milieu de terrain algérien Abdelmoumen Djabou, titularisé pour cette rencontre, s'est illustré au cours des 60 minutes qu'il a disputées, avant son remplacement par Zineddine Ferhat de l'USM Alger. Le joueur du Club Africain de Tunisie a été à l'origine des deux buts.

Il a d'abord été à l'origine du coup franc qui a ramené le premier but inscrit de la tête par Soudani sur un centre de Taïder. Ensuite, sur le second but, Djabou a idéalement servi son coéquipier Taïder qui a réussi à tromper le gardien Handanovic d'une belle pichenette.

Forts de leur maîtrise de balle, notamment en seconde mi-temps, les Algériens auraient pu corser l'addi-

tion, si l'attaquant Slimani avait fait preuve de plus de concentration devant les buts. La sélection algérienne disputera deux autres rencontres de préparation avant le Mondial brésilien. La première face à l'Arménie (31 mai) et la seconde contre la Roumanie (4 juin), qui auront lieu toutes les deux à Genève, en Suisse.

Au Mondial-2014, l'Algérie fait partie du Groupe H en compagnie de la Belgique, de la Russie et de la Corée du Sud.

Les Verts entameront le tournoi face aux Diables Rouges belges le 17 juin à Belo Horizonte, avant de défier la Corée du Sud, le 22 juin à Porto Alegre, puis la Russie, le 26 juin à Curitiba.

Fiche technique

Fiche technique du match amical international Algérie-Slovénie (2-0), mi-temps (1-0), disputé mercredi au stade Mustapha-Tchaker (Blida).

Stade Mustapha-Tchaker (Blida) - Temps frais - Public nombreux - Pelouse en bon état.

Arbitrage: Alioum Néant (Cameroun) assisté de son compatriote Evarest Menkouande et du Nigérian Peter Edibi.

Buts: Soudani (45'+2), Taïder (56') pour l'Algérie

Avertissements:

Algérie: Djabou (29')

Slovénie: Brecko (45'+1), Cesar (71')

Les équipes:

Algérie: Zemmamouche - Ghoulam - Bougherra (puis Hallache 50') Cadamuro - Mandi - Bentaleb - Mostefa (puis Medhi 56') - Taïder (puis Yedba 74') - Soudani (puis Kadir 84') - Djabou (puis Ferhat 61') - Slimani (puis Djebbour 70'). **Entraîneur:** Vahid Halilhodzic

Slovénie: Handanovic - Jokic (Milec 68') - Illic - Cesar - Brecko (puis Struna 46') - Krihn (puis Birska 46') - Kurtic - Kirm - Kampl - Ilicic (puis Pecnik 58') - Bezjak (puis Matavz, 46').

Entraîneur: Srecko Katanec.

La presse dénonce les mauvaises conditions de travail après la fin du match

Les journalistes et photographes chargés de la couverture du match de football Algérie-Slovénie, (2-0) mercredi soir à Blida, ont dénoncé les conditions difficiles dans lesquelles ils ont travaillé, notamment après la fin de la rencontre. La traditionnelle conférence de presse

a été annulée, tout comme la zone mixte, où les journalistes avaient l'habitude de recueillir les déclarations des joueurs.

Une situation qui a considérablement compliqué la tâche à la presse dans l'exercice de ses fonctions.

Déclarations

Déclarations de joueurs de l'Equipe algérienne de football, recueillies par l'APS à l'issue du match amical Algérie-Slovénie (2-0), disputé mercredi soir à l'OPOW Mustapha-Tchaker à Blida.

MADJID BOUGHERRA: «C'est toujours bon de se frotter à des équipes européennes à la veille d'une grande compétition, comme la prochaine Coupe du Monde au Brésil, car il s'agit d'une expérience enrichissante, aussi bien pour nous, les joueurs, que le sélectionneur national. Avec la Slovénie, les choses se sont très bien passées et j'espère qu'il en sera autant face à l'Arménie et la Roumanie.»

FAOUZI GHOUALAM: «Jouer contre la Slovénie a été une bonne expérience pour nous, à la veille de la prochaine Coupe du Monde, car il s'agit d'une équipe européenne, dont le style de jeu se rapproche, plus ou moins, de celui de la Russie et de la Belgique, deux de nos futurs adversaires dans le groupe H. Sur le plan personnel, j'avoue être content de jouer de plus en plus souvent en Equipe nationale. C'est vraiment une très bonne chose pour moi, en attendant bien sûr de m'y imposer comme titulaire à part entière, ce qui demeure mon premier objectif avant la prochaine Coupe du Monde. Ce qui, je ne le cache pas, reste assez difficile en présence d'un sérieux concurrent comme Djamel-Eddine Mesbah.»

J'espère devenir titulaire également en club, car ce n'est pas encore le cas actuellement.»

LASSINE CADAMURO: «À travers cette belle victoire contre la Slovénie, on peut dire que nous avons bien démarré la phase préparatoire pour la Coupe du Monde, en attendant, bien sûr, de confirmer notre bonne santé contre l'Arménie et la Roumanie. Sur le plan personnel, j'estime m'être relativement bien débrouillé sur le terrain. En tout cas, en ce qui me concerne, je me suis senti parfaitement à l'aise, et comme jamais auparavant. Pour revenir au match contre la Slovénie, je dirai que notre équipe a prouvé qu'elle avait du potentiel et qu'il faudra vraiment compter avec elle. Seulement, pour être vraiment au top d'ici au coup d'envoi de la prochaine Coupe du Monde, elle doit continuer à travailler, en mettant à profit les prochaines semaines de préparation pour se perfectionner davantage et sur tous les plans.»

Résultats des matches amicaux de mercredi

Résultats des matches amicaux disputés mercredi dans le cadre du calendrier de la fédération internationale de football (FIFA).

| | |
|-------------------------------|-------|
| -Algérie - Slovénie | 2 - 0 |
| -Japon - Nouvelle-Zélande | 4 - 2 |
| -Inde - Bangladesh | 2 - 2 |
| -Burundi - Rwanda | 1 - 1 |
| -Congo - Libye | 0 - 0 |
| -Géorgie - Liechtenstein | 2 - 0 |
| -Russie - Arménie | 2 - 0 |
| -Iran - Guinée | 1 - 2 |
| -Zambie - Ouganda | 2 - 1 |
| -Azerbaïdjan - Philippines | 1 - 0 |
| -Lituanie - Kazakhstan | 1 - 1 |
| -Bulgarie - Biélorussie | 2 - 1 |
| -Mozambique - Angola | 1 - 1 |
| -Burkina Faso - Comores | 1 - 1 |
| -Mauritanie - Niger | 1 - 1 |
| -Albanie - Malte | 2 - 0 |
| -Monténégro - Ghana | 1 - 0 |
| -Hongrie - Finlande | 1 - 2 |
| -Grèce - Corée du Sud | 0 - 2 |
| -Afrique du Sud - Brésil | 0 - 5 |
| -Bosnie - Egypte | 0 - 2 |
| -République Tchèque - Norvège | 2 - 2 |
| -Sénégal - Mali | 1 - 1 |
| -Namibie - Tanzanie | 1 - 1 |
| -Macédoine 2-1 Lettonie | 1 - 1 |
| -Andorre - Moldavie | 0 - 3 |
| -Colombie - Tunisie | 1 - 1 |
| -Chypre - Irlande du Nord | 0 - 0 |
| -Luxembourg - Cap-Vert | 0 - 0 |
| -Turquie - Suède | 2 - 1 |
| -Maroc - Gabon | 1 - 1 |
| -Roumanie - Argentine | 0 - 0 |
| -Ukraine - Etats-Unis | 2 - 0 |
| -Suisse - Croatie | 2 - 2 |
| -Autriche - Uruguay | 1 - 1 |
| -Pays de Galles - Islande | 3 - 1 |
| -Irlande - Serbie | 1 - 2 |
| -Belgique - Côte d'Ivoire | 2 - 2 |
| -Allemagne - Chili | 1 - 0 |
| -Pologne - Ecosse | 0 - 1 |
| -Australie - Equateur | 3 - 4 |
| -Angleterre - Danemark | 1 - 0 |
| -France - Pays-Bas | 2 - 0 |
| -Portugal - Cameroun | 5 - 1 |
| -Espagne - Italie | 1 - 0 |

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION / CSC - RED LIONS Les Libériens hier à Constantine



Les Red Lions (Liberia) ont finalement confirmé leur venue à Alger en prévision de leur match face au CS Constantine dimanche prochain au stade Chahid-Hamlaoui à Constantine, en seizeièmes de finale retour de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF), a appris l'APS auprès du directeur général du club de Ligue 1 algérienne, Omar Bentobal.

«En principe, les Libériens devaient atterrir à Alger en début d'après midi d'hier. Ils ralieront par la suite Constantine en soirée», a déclaré le responsable de la formation de Cirta.

L'adversaire du CSC avait laissé planer le doute quant à sa venue en Algérie après sa défaite à domicile au match aller (1-0), et en raison de sa situation financière très difficile.

«Ils ont mis du temps pour confirmer leur venue. On avait d'ailleurs remarqué sur place lors de notre déplacement à Monrovia la semaine passée, qu'il s'agissait d'un club très démunis sur plan financier», a ajouté le DG du CSC, poursuivant que le CSC prendra en charge l'hébergement de ses hôtes.

Il a par ailleurs informé que la demande de son club auprès de la CAF pour avancer de trente minutes l'horaire du match afin qu'il débute à 17h30, n'a pas encore eu de suite.

Si le CSC passe au prochain tour, il affrontera probablement l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) qui a fait un grand pas vers la qualification après sa victoire sur le terrain du CO Bamako (Mali) 2 à 0, lors du match aller qui s'est déroulé le week-end passé.

CHAMPIONNAT NORD-AMÉRICAIN DE BASKET-BALL (NBA): Les résultats des matches de mercredi



Résultats des matches du Championnat nord-américain de basket-ball (NBA) disputés mercredi:

| | |
|-----------------------------|------------|
| Portland - Atlanta | 102 - 78 |
| Boston - Golden State | 88 - 108 |
| Brooklyn Nets - Memphis | 103 - 94 |
| Detroit - Chicago | 94 - 105 |
| Milwaukee - Sacramento | 102 - 116 |
| Minnesota - New York Knicks | 106 - 118 |
| Charlotte - Indiana | 109 - 87 |
| Orlando - Houston | 89 - 101 |
| Washington - Utah | 104 - 91 |
| Denver - Dallas | 115 - 110. |

ATHLÉTISME / MEETING NATIONAL MILITAIRE FÉMININ La 5^e édition demain à Ben-Aknoun

La cinquième édition du meeting national militaire féminin d'athlétisme aura lieu demain au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaire (CREPSM) de Ben-Aknoun (Algér), a-t-on appris mercredi auprès de la cellule de communication du ministère de la Défense nationale.

Organisée à l'occasion de la Journée internationale de la femme, cette course verra la participation des meilleures athlètes féminins, relevant des différents commandements des forces, des régions militaires et des écoles de formation de l'ANP.

«Par l'organisation de telles manifestations sportives, le sport militaire



vient, encore une fois, de démontrer son engagement actif et permanent au de la promotion et du développement du sport féminin au sein de l'Armée nationale populaire», indique la même source. Le départ de la course est prévu, samedi, à 9h00 au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPSM) de Ben-Aknoun, a indiqué la source.

LIGUE 1 - USM ALGER (22^e JOURNÉE) Khoualed opérationnel contre le CS Constantine

Le défenseur central de l'USM Alger (Ligue 1 de football) Nasreddine Khoualed, devrait pouvoir tenir sa place, aujourd'hui contre le CS Constantine, en match avancé de la 22^e journée du championnat après s'être entièrement remis de sa blessure, a-t-on appris hier auprès d'une source proche du staff médical des Usmistes.

Le joueur a reçu le feu vert dudit staff pour reprendre du service, après avoir constaté une «nette» amélioration de son état de santé. L'enfant de Biskra souffrait de douleurs au dos et au mollet depuis environ une semaine, ce qui a contraint le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, à le dispenser du match amical Algérie-Slovénie (2-0, mercredi soir au stade Tchaker de Blida).

Mais à l'USM, le coach Hubert Velud n'a pas désespéré de récupérer son capitaine d'équipe en prévision du match de vendredi, le retenant même dans la liste des 18, même si, à ce moment-là, Khoualed n'était pas encore prêt.

Cependant, le temps a fini par donner



raison à Velud d'avoir couru ce risque, car le repos et les soins dont avait bénéficié ce joueur en équipe nationale avaient fini par porter leurs fruits. Ainsi, à moins d'une rechute de dernière minute, Nasreddine Khoualed sera bel et bien titulaire, ce jour, contre le CS Constantine.

Ce qui devrait être le cas, également, pour le gardien Mohamed Amine Zemmamouche et l'attaquant Zineddine Ferhat, malgré leur participation au match amical contre la Slovénie.

Zemmamouche a disputé la totalité des 90 minutes, alors que Ferhat avait effectué son entrée sur le terrain à l'heure de jeu, en remplacement d'Abdelmoumène Djabou. Après le faux pas de l'ES Sétif contre le MC Alger (1-1) en match avancé de la 22^e journée, l'USM Alger occupe toujours seule la tête du classement de la Ligue 1.

Aujourd'hui, face au CSC, elle aura peut-être l'occasion de creuser l'écart davantage en cas de résultat positif à Constantine.

CHAMPIONNATS DE LIGUES 1 ET 2 Signature d'un contrat de sponsoring LFP-Mobilis

La Ligue de football professionnel (LFP) et l'opérateur public de téléphonie mobile «Mobilis» ont signé hier à Alger un contrat de sponsoring du championnat d'Algérie de Ligues 1 et 2 pour trois ans avec effet immédiat.

La cérémonie de signature du contrat de sponsoring s'est déroulée au siège de l'entreprise en présence des présidents de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, de la Ligue de football professionnel, Mahfoud Kerbadj et du directeur général de Mobilis, Saâd Damma.

«Avec la signature de ce contrat qui court jusqu'en 2017, le championnat professionnel de Ligues 1 et 2 sera désormais baptisé «Championnat Mobilis Ligue 1 et Ligue 2».

Le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, s'est félicité de la signature de ce contrat de partenariat avec l'opérateur public de téléphonie mobile qui sera, selon lui, «très bénéfique» au football national notamment pour les clubs professionnels. «Après le contrat de sponsoring de la Supercoupe d'Algérie pour trois ans, la Ligue et Mobilis poursuivent leur partenariat avec le parrainage du championnat professionnel. C'est l'objectif recherché par la FAF à travers la LFP pour permettre aux clubs de bénéficier d'une aide financière», a déclaré Kerbadj.

De son côté, le directeur général de Mobilis, Saâd Damma, a mis l'accent sur l'engagement de son entreprise dans l'accompagnement du football national. «Ce parrainage a un sens plus profond et plus global dans l'accompagnement du football national du moment qu'il permettra de toucher, non un club ou deux, mais plutôt l'ensemble des clubs pour les deux Ligues 1 et 2», a-t-il déclaré à la presse. Le président de



la FAF, Mohamed Raouraoua, a estimé pour sa part, que ce contrat de sponsoring du championnat d'Algérie par Mobilis est une «bonne chose» pour le sport roi en Algérie et reflète l'engagement des entreprises nationales à contribuer au développement de cette discipline. «L'argent de ce contrat de trois ans sera totalement distribué aux clubs pour les aider à se développer», a-t-il dit.

APS



Les stars du Mondial

XAVI HERNÁNDEZ



Xavier Hernández, également appelé Xavi Hernández, ou tout simplement Xavi né le 25 janvier 1980, est un footballeur international espagnol, évoluant comme milieu de terrain au FC Barcelone, et en équipe nationale espagnole. Natif de Terrassa dans la province de Barcelone en Catalogne, récompensé par de nombreux titres, Xavi Hernández est considéré comme l'un des plus grands joueurs de l'histoire du football espagnol. Connu pour sa qualité technique ainsi que sa qualité de passes, désigné meilleur passeur du Championnat d'Espagne deux années de suite en 2009 et 2010, il détient outre cela, le record d'apparitions en club. En sélection nationale, il est le joueur de champ avec le plus d'apparitions et le deuxième joueur le plus sélectionné derrière le gardien de but Iker Casillas.



SON PARCOURS

À l'été 1998, Xavi participe à l'Euro U18 avec l'équipe d'Espagne des moins de 18 ans, qui échoue au premier tour. En avril 1999, il fait ensuite partie de l'équipe des moins de 20 ans qui participe à la Coupe du monde des moins de 20 ans au Nigeria. C'est à cette occasion qu'il se lie d'amitié avec le gardien de but du Real Madrid, Iker Casillas. Titulaire à chaque match de la compétition, Xavi marque deux buts, l'un en huitième de finale contre les États-Unis le 15 avril 1999, l'autre en demi-finale contre le Mali le 20 avril 1999. Il remporte le titre le 25 avril 1999 contre le Japon (4-0).

Euro 2008

Xavi est retenu par le sélectionneur Luis Aragonés pour l'Euro 2008 en Suisse et en Autriche. Au premier tour, l'équipe d'Espagne bat la Russie le 10 juin, la Suède le 14 juin, et la Grèce le 18 juin. La Roja, impressionnante, finit première du groupe D avec 9 points et huit buts marqués. Le 22 juin, l'équipe de Luis Aragonés élimine les champions du monde en titre italiens de Fabio Cannavaro (0-0 et victoire aux t.a.b.) en quart de finale. Le 26 juin, l'Espagne retrouve l'équipe d'Archivaine en demi-finale, et gagne 3 à 0. Xavi marque un but à la 48^e minute. Le 30 juin, l'Espagne remporte la finale de l'Euro 2008 1 à 0 face à l'Allemagne. Xavi donne une passe décisive à Fernando Torres qui marque l'unique but du match. Le Catalan est alors élu «joueur du tournoi» et fait partie de l'équipe-type de la compétition.

Éliminatoires Coupe du monde et Coupe des confédérations 2009

La Roja, vainqueur de l'Euro, a le droit de participer à la Coupe des confédérations 2009, en Afrique du Sud. L'équipe débute la compétition en tant que leader du groupe A (9 points, 3 victoires, 8 buts), devant la Nouvelle-Zélande (5-0), face à l'Irak (1-0), et contre l'Afrique du Sud (2-0). Xavi Hernández donne une passe décisive à Fernando Torres face à l'équipe néo-zélandaise. L'Espagne échoue en demi-finale face aux États-Unis (2-0) le 24 juin 2009 et glane la 3^e place contre l'équipe hôte en prolongations grâce à un but de Xabi Alonso le 28 juin 2009.

Coupe du monde 2010

Au premier tour, l'Espagne est défaite par la Suisse 1 à 0, mais relève la tête contre le Honduras (2-0), et triomphé du Chili lors du troisième match. À égalité avec les Chiliens (6 points), la Roja finit première du

groupe H, grâce à l'avantage du goal-average (4 buts). Le 28 juin 2010, l'Espagne vient à bout du Portugal de C. Ronaldo 1 à 0 en huitième de finale, un but marqué par l'ailier néo-barcelonais David Villa grâce à une passe décisive de Xavi. Le 2 juillet 2010, l'Espagne élimine le Paraguay 1 à 0 en quart de finale au cours d'un match rocambolesque : but paraguayen annulé pour hors-jeu, penalty des Paraguayens arrêté par Casillas et dans la minute qui suit, penalty pour les Espagnols transformé mais à retirer pour faute, retenté et arrêté, et à la 83^e minute, le but espagnol de David Villa qui cogne le poteau à deux reprises et entre dans le but. Le 7 juillet 2010, l'Espagne rencontre en demi-finale l'Allemagne, et gagne 1 à 0. Le but est marqué d'une tête rageuse du Catalen Carles Puyol sur un corner tiré par Xavi.

Le 11 juillet 2010, l'Espagne bat les Pays-Bas en finale (1-0 a.p. but d'Andrés Iniesta) et remporte la Coupe du monde. Élu «joueur du match» contre le Portugal et l'Allemagne, Xavi figure dans le onze idéal de la compétition, établi par la FIFA.

Éliminatoires de l'Euro et record

L'Espagne finit première et invaincue du groupe de qualification pour l'Euro 2012 avec 8 victoires en 8 matches.

Le 9 février 2011, en match amical contre la Colombie au Bernabéu, Xavi est auteur d'un grand match. Avec un taux de réussite de 100 %, il ne loupe aucune de ses passes en 56 minutes (76/76 au total). Le 25 mars 2011, il joue son 100^e match en équipe nationale, figurant parmi les 2 joueurs recordmen de sélections avec l'Espagne avec le gardien de but Iker Casillas. Xavi marque deux buts en éliminatoires de l'Euro, l'un le 29 mars 2011 en Lituanie (victoire 3-1), et l'autre le 6 septembre à Logroño face au Liechtenstein (victoire 6-0). Le 11 octobre 2011 à Alicante, l'Espagne égale le record de victoires consécutives en matchs officiels détenu par la France et les Pays-Bas, avec un 14^e match gagné contre la Tartan Army (victoire 3-1). Le 1^{er} juillet 2012, il remporte son deuxième Championnat d'Europe avec l'Espagne qui bat l'Italie en finale par 4 à 0, match au cours duquel il délivre deux passes décisives, la première pour Jordi Alba (2-0) et la deuxième pour Torres (3-0). Xavi complète ainsi un triplé inédit dans l'histoire du football : Euro 2008 - Coupe du monde 2010 - Euro 2012.

Xavi a marqué 13 buts et a donné une trentaine de passes décisives en 130 matchs avec l'équipe nationale.

Le président Bouteflika félicite son homologue ghanéen à l'occasion de la Fête nationale de son pays

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République du Ghana, M. John Dramani Mahama, à l'occasion de la Fête nationale de son pays. «La célébration de la Fête nationale de la République du Ghana m'offre l'agréable occasion de vous exprimer, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, mes félicitations les plus chaleureuses», a écrit le chef de l'Etat dans son message. «Je sais cette opportunité pour me féliciter de la qualité des liens d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays et réaffirmer ma disponibilité à œuvrer, avec vous, à leur renforcement, dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», a ajouté le président Bouteflika. «Je me réjouis, également, de la concertation que nos deux pays entretiennent sur les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun et qui est une contribution à l'œuvre collective que nous accomplissons en vue de la réalisation des objectifs de l'Union africaine», a affirmé le président de la République.

UNIVERSITÉ Un guide des femmes intellectuelles dans le monde arabo-musulman

Les participants au Colloque international sur «Le discours féminin et la culture arabo-musulmane contemporaine», ont recommandé, hier au terme de leurs travaux à Oran, l'élaboration d'un guide de femmes du monde arabo-musulman, leaders dans le domaine de la pensée.

Les cinquante chercheurs et universitaires d'Algérie et des pays arabes présents ont insisté sur la nécessité de traiter de thèmes concernant la femme rurale dans le monde arabo-musulman et d'enseigner le discours féminin dans tous les paliers scolaires dans les pays arabes et musulmans. Les recommandations ont porté également sur l'intensification des rencontres traitant des questions de la femme arabe et la publication des travaux de ce colloque. Placée sous le haut patronage du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et de la wilaya d'Oran, cette rencontre a permis de débattre du discours féminin dans les textes littéraires de romancières algériennes dont Aham Mostaghannem, Faïda Farouk, Amel Bachir et Yasmina Salah, ainsi que du rôle des moudjahidat en Algérie pour préserver la référence nationale. Cette rencontre est initiée par le département de philosophie en collaboration avec les laboratoires «philosophie : sciences et développement en Algérie» et «dimensions de valeurs et mutations politiques en Algérie» de l'université d'Oran. APS

GAÏD SALAH:

Construire une armée capable de s'acquitter de ses missions constitutionnelles



Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a mis en avant hier l'importance de construire une armée capable de s'acquitter des missions constitutionnelles qui lui sont confiées.

«Pour se mettre au diapason des évolutions croissantes du monde d'aujourd'hui, chargé de multiples défis, il nous appartient de construire une armée moderne, capable de s'acquitter de ses missions constitutionnelles, en toutes circonstances, sous la conduite du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale», a souligné le vice-ministre de la Défense nationale, dans une allocution d'ouverture des travaux de la réunion annuelle de la 7^e session du Conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de guerre.

Le chef d'état-major de l'ANP a «félicité», par la même occasion, les membres du Conseil d'orientation et, à travers eux, l'ensemble des éléments de l'Armée nationale populaire, à l'occasion des préparations aux festivités commémorant le 52^e anniversaire de la victoire, et à mis l'accent sur «des grands efforts consentis dans le domaine de la formation et de la préparation au combat».

«Dans cette vision purement nationa-

liste, nous avons toujours veillé au développement de notre appareil de défense, à travers la modernisation et la montée en puissance des capacités de combat de l'Armée nationale populaire, qui a connu, ces dernières années, un élan qualitatif dans les différents domaines, que ce soit en termes de réforme globale de notre appareil de formation, suivant les exigences pédagogiques et scientifiques contemporaines, ou en termes de préparation au combat et d'instruction ou de la qualité des matériels et des équipements de haute technologie et de grande efficacité», a-t-il indiqué.

«En parallèle à cet effort, a-t-il souligné, nous avons poursuivi avec détermination la mission de lutte contre le terrorisme et recouvré la sécurité, la stabilité et la quiétude dans notre pays. Nous avons enregistré des résultats très probants qui méritent toute la considération et la reconnaissance, grâce aux sacrifices des éléments de l'Armée nationale populaire et des autres corps de sécurité».

«A ce propos, il nous appartient de

faire l'éloge du courage et de la bravoure des martyrs du devoir national dont nous n'avons pas oublié et n'oublierons jamais les incommensurables sacrifices», a affirmé le chef d'état-major de l'ANP. Par ailleurs, le général de corps d'Armée a mis en exergue la place «importante» qu'occupe l'Ecole supérieure de guerre, en étant un «édifice scientifique couronnant le sommet de la pyramide du système de la formation militaire dans notre pays».

«L'Ecole supérieure de guerre a pu, en un intervalle de temps assez court, se mettre à la hauteur du défi à relever par ses cadres, qui sont parvenus à former des promotions ayant une haute formation scientifique et militaire, grâce au serment solennel dont ils se sont imprégné, leur longue expérience et leur grande dextérité, ainsi que le patriotisme exalté qui les anime, en sus du soutien qu'ils ont trouvé auprès des différents commandements et structures, tant sur le plan central que régional, de l'Armée nationale populaire», a-t-il indiqué à ce propos.

ELLES ÉTAIENT 50 INSPECTRICES EN 1973

Aujourd'hui elles sont 16565 femmes fonctionnaires à la DGSN



À l'occasion de la double célébration du 8 mars, Journée mondiale de la femme, et du 41^e anniversaire de la première sortie de promotion d'inspectrices de police en 1973, le directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a présidé hier à l'Ecole de police Ali-Tounsi de Châteauneuf, une cérémonie au profit des femmes moudjahidat, artistes, policières ainsi que des représentantes de la société civile et les femmes journalistes.

Dans un message, il parle au commissaire divisionnaire Mme Madouri Nacera, le général-major Abdelghani Hamel, a adressé ses sincères félicitations aux femmes algériennes en général et aux femmes policières en particulier, qui ont su s'imposer au fil des années au sein de la Sécurité nationale ce qui leur a permis d'accéder aux plus hauts grades et postes. «Elles n'étaient que 50 inspectrices lors de la première promo-

tion de femmes policières en 1973, aujourd'hui le nombre de fonctionnaires femmes au sein de la DGSN a atteint 16565 membres soit un taux de 8,62% de l'effectif global de la Sécurité nationale», a souligné le même responsable. À cette occasion, le directeur général de la DGSN a mis en exergue le rôle et l'importante place qu'occupent les femmes au sein de la société algérienne, elles qui ont combattu aux côtés des hommes pour recouvrir la souveraineté nationale puis contribuer au développement économique et social du pays.

La cérémonie a également été marquée par la remise de présents symboliques aux femmes moudjahidat, artistes, journalistes et policières, en guise de reconnaissance pour leur dévouement dans le travail. Enfin une photo de famille regroupant tous les participants a été prise pour immortaliser l'événement.

R.Rachedi

Anniversaire

A l'occasion de l'anniversaire de maître Zemouli Yasmine, ses amies ainsi que tous les membres de sa famille, en particulier sa sœur Amira et sa mère Alia, lui souhaitent un joyeux et heureux anniversaire, ainsi qu'un prompt rétablissement afin qu'elle puisse reprendre au plus vite son travail d'avocate.

